

Salut de l'âme et mémoire du corps
Typologie et iconographie du mémorial médiéval
dans l'ancien diocèse de Liège

Thèse présentée par Victor Kockerols
à l'Académie Universitaire de Louvain
en vue de l'obtention du grade de
Docteur en Histoire, Art et Archéologie
Année académique 2013-2014

VOLUME 2
CATALOGUE CRITIQUE

Membres du jury :

Xavier HERMAND, Université de Namur, promoteur

Michel LEFFTZ, Université de Namur, co-promoteur

Xavier DECTOT, Louvre-Lens

Jacqueline LEFEVRE-MARX, Université libre de Bruxelles

Jean-François NIEUS, Université de Namur

© Victor Kockerols

© Hadrien Kockerols

INTRODUCTION

1. Le Corpus

Le Corpus est le catalogue critique des « documents historiques » disponibles pour l'étude du mémorial.

Il se compose de 650 fiches se rapportant aux objets identifiés comme mémorial. 643 sont des monuments funéraires, 6 sont des monuments commémoratifs, et 1 est classé comme monument votif.

Les données suivantes ont été récoltées ou établies pour chaque monument :

- 1 Données de catalogage :
 - 1.1. Le lieu de conservation ; la localisation
 - 1.2. Ses données d'inventaire.
2. Données matérielles :
 - 2.1. Matériaux
 - 2.2. Techniques
 - 2.3. Dimensions
 - 2.4. État de conservation
- 3 Données historiques :
 - 3.1. Provenance, lorsque le monument n'est pas conservé dans son lieu d'origine.
 - 3.2. Historique
4. Données relatives à la personne :
 - 4.1. Identité : Nom, lien de parenté s'il y a plusieurs personnes
 - 4.2. Date de décès
 - 4.3. Notes biographiques
5. Données descriptives :
 - 5.1. Description de l'objet
 - 5.2. Données épigraphiques
 - 5.3. Données se rapportant à l'héraldique
6. Données d'analyse :
 - 6.1. Commentaires
 - 6.2. Type
 - 6.3. Datation
7. Données documentaires :
 - 7.1. Sources écrites et graphiques
 - 7.2. Bibliographie
 - 7.3. Reproductions

La présentation détaillée des données dans les fiches qui suivent est faite dans le même ordre sauf que, pour favoriser une lecture rapide, les données *type* et *datation* sont placées en tête de la fiche, après les données de catalogage.

Une présentation globale de l'ensemble des données évoque diverses questions relatives au corpus : sa représentativité, l'état de conservation des œuvres, les problèmes de maintenance et d'entretien des monuments, les lieux d'échouement des monuments, la dispersion géographique des monuments et des sites, ainsi que des considérations sur la typologie des sites, le statut social des commémorés, et finalement la question de la datation des œuvres

Représentativité du corpus

La question de la représentativité du corpus comporte plusieurs aspects. Une première question concerne la représentativité par la **quantité numérique** de monuments disponible pour l'étude en regard du nombre inconnu des monuments disparus. Un calcul qui pourrait donner des balises d'une prudente approche, serait celui du pourcentage des œuvres conservées par rapport à la production dont elle est le reste. Le héraut d'armes Henry Van den Berch a consigné 762 inscriptions funéraires antérieures à 1515, réparties dans 49 lieux de culte de la ville de Liège. C'est l'épithaphier le plus complet semble-t-il. Il ne l'est point ; les inscriptions d'autres épithaphiers, comme celui du Pseudo-Langius, en dénombrent pour certains de ces lieux près de 30% de plus. Calculé sur cette base le total des monuments serait de 1015. Celui des monuments conservés est de 108 pour la ville de Liège, ce qui donne un pourcentage de 10,6%. C'est en dessous de la réalité si l'on considère que Van den Berch et aussi le Pseudo-Langius n'ont noté que ce qui leur semblait intéressant et que dans ce qui ne l'était pas figurent majoritairement les plates-tombes médiévales usées.

On peut toujours mettre en doute la représentativité d'un corpus qui ne représente qu'environ 10% d'un ensemble. Mais on est bien amené à partir de l'hypothèse provisoire selon laquelle les caractéristiques de l'échantillon reflètent celles de l'ensemble. Après une confrontation du corpus avec ce que l'on peut déduire des sources écrites se rapportant aux monuments perdus, il s'avère que la représentativité du corpus doit être appréciée en fonction de deux calculs.

Le premier concerne la **quantité relative** des monuments d'après leur typologie. Considérant les monuments importants, pour leur aspect ou pour le statut des commémorés, on doit convenir qu'ils n'ont en règle générale pas joui d'une protection particulière et n'ont apparemment pas été mieux ménagés que les autres. Ce sont peut-être leurs qualités qui en ont fait les cibles préférées des vandales. Le nombre de monuments importants qui ont disparu est proportionnellement plus grand que celui des monuments plus modestes. On pourrait croire, mais ce n'est pas avéré, que les monuments mobiliers (tableaux peints par exemple) ont pu échapper en plus grand nombre que les immobiliers. Les plates-tombes de pierre, encastrées dans le pavement, ne sont pas des cibles pour la dégradation, tandis que celles en laiton le sont pour le lucre et il n'en reste que quelques pièces, miraculeusement conservées.

Un autre calcul concerne la **qualité relative** des monuments d'après leur 'classe'. Que les œuvres d'ateliers de second rang suivent une tendance donnée par ceux de grande classe est un phénomène culturel bien connu mais qui s'apparente à un présupposé lorsque ces derniers ont majoritairement disparu. Le calcul est impossible à faire, mais on est tenté de conclure d'une longue fréquentation des monuments mosans que la qualité moyenne du corpus se situe en deçà de celle qui dut être la moyenne de l'ensemble. Des œuvres de grande qualité, mais étonnamment isolées, le font croire.

État de conservation des monuments

L'exhaustivité du corpus est encore relative, parce qu'elle résulte de certains choix. Deux problèmes sont en cause.

L'un est celui des **monuments fragmentaires**. Prise à la lettre, la notion de fragment s'applique à la partie d'un monument brisé ou démembré. Comme très peu de monuments nous sont parvenus en état indemne, la notion doit être restreinte. Le corpus n'intègre que les fragments qui fournissent des données exploitables. Pour être exploitables les données doivent normalement être deux, ce qui permet d'établir une relation. Sur cette base d'appréciation le corpus a intégré 119 fragments.

L'autre problème est celui des **monuments disparus**. Leur insertion dans le corpus se fait suivant le critère de sélection de la présence d'éléments probants répondant aux caractéristiques évoquées ci-dessus pour les monuments existants et qui sont susceptibles d'en donner une image visuelle qui s'inscrit dans une des catégories typologiques de l'étude. Sont donc exclus les monuments dont les sources ne livrent par exemple que l'identité du défunt et l'inscription funéraire, ce qui est le cas de la majorité des 'inscriptions funéraires' des épithaphiers. Notre recherche portant sur les significations des expressions formelles, ce sont essentiellement les sources iconographiques qui retiennent notre attention. Les photographies sont probantes pour les monuments récemment disparus. Les sources iconographiques des siècles antérieurs sont à examiner dans le cadre de l'objectif de l'émetteur. La tendance à reconstituer une image du monde médiéval a orienté fâcheusement la plume de certains historiens ou archéologues au 19^e siècle, et même à créer de toutes pièces des monuments qui auraient dû exister. Certains documents, assez récents, sont donc à prendre avec des réserves, d'autres sont à classer dans un dossier de manipulations historiques ou sont simplement des impostures à rejeter. Les sources iconographiques plus anciennes, de la fin du 16^e siècle et des 17^e et 18^e siècles, illustrant principalement les tombes des grands de ce monde, sont de valeur très inégale. La plupart n'échappent pas à la nécessité d'un examen critique.

L'historiographie, très active au début du 17^e siècle, marquée par l'esprit humaniste, découvre dans les monuments funéraires ce qu'ils représentent comme source écrite. La source iconographique, lorsqu'elle est présente, n'est alors qu'illustrative. L'examen des dessins et gravures anciens livrent toutefois de nombreux et précieuses données qui, confrontées à celles des monuments existants, se révèlent un complément ou un apport non négligeable. Toutes sources confondues le corpus compte parmi ses 647 entrées, 92 monuments disparus.

Tableau 1. Nombre de monuments conservés et disparus, par périodes d'un siècle.

	Avant 1115	1115-1215	1215-1315	1315-1415	1415-1515	Total	%
Monuments conservés	12	7	143	175	217	554	85,4
Monuments disparus	6	17	41	21	11	92	14,6
Total	18	24	184	196	228	650	

Maintenance et entretien des monuments

Le monument, destiné à pérenniser le souvenir d'une personne ou d'un événement, est supposé, du moins au départ, devoir être entretenu pour le maintenir en bon état. La bonne maintenance a comme enjeu les prières formant la contrepartie de la donation associée au monument. Cela se confirme par des inscriptions sur certaines dalles funéraires, où le détail est donné des obligations du bénéficiaire de la fondation, en nombre de messes, les jours de célébration et leur solennité. L'inscription gravée dans la pierre semble plus sûre que l'acte écrit sur papier. La prière étant destinée au salut de l'âme d'une personne dont le souvenir est perdu, d'autres considérations peuvent intervenir pour maintenir la tombe en état de conservation. Elle peut devenir la tombe familiale et rassembler dans un caveau plusieurs générations. Autre chose est l'image qui affiche une certaine présence du pouvoir dont les héritiers bénéficient. Il est étonnant de rencontrer le cas tout contraire, où la décision est prise de mettre un certain nombre de dalles funéraires au rebut, ce dont on ne perçoit pas la raison lorsque celles-ci sont assez récentes.

On ne rencontre pas de traces d'entretien ou de protection de plates-tombes, étant donné que, soumise à l'usure des pas, elles sont comme de nature vouées à disparaître lentement et sans brutalité, faisant écho aux dépouilles mortelles qui disparaissent également. Les hautes-tombes, au contraire, présentent l'image d'une personne dont l'héritier pourra se sentir propriétaire et sera donc enclin à la sauvegarder. Ce souci poussé plus loin, l'image de l'ancêtre pourra devenir une image à renouveler. On constate que la plupart des hautes-tombes du corpus ont subi au cours du moyen âge des interventions visant à les mettre au goût du jour. Ces interventions peuvent être importantes. Elles peuvent consister à renouveler la base d'un monument faisant d'une basse tombe une haute tombe, ces distinctions étant à la fois celles du volume et celles de la supériorité de classe.

Rares, mais pas inexistantes, sont les cas où l'image est rétrograde, volontairement nostalgique, reprenant pour les figures l'accoutrement de générations antérieures. En fin de compte, la finalité des deux démarches va dans le même sens, celle de proposer une image marquant le lignage, dans sa durée et dans sa position sociale.

La plupart des hautes-tombes ont été conçues pour un environnement qui un jour n'existe plus, les bâtiments dans et pour lesquels elles ont été érigées étant remplacés par des plus modernes. Elles ont alors connu des transports qui iront parfois de pair avec une nouvelle disposition de ses composants. Les nouvelles constructions peuvent donner l'idée de refaire un nouveau monument, la modification au bâtiment pouvant être importante, telle que la suppression de la crypte, la suppression du plan bicéphale. On rencontre alors des états successifs de la mémoire du défunt, dans deux monuments distincts dans le corpus.

L'étude des monuments rencontre encore le phénomène particulier de conservation qui est la destruction passive. Il s'agit évidemment des pierres tombales qui pavent encore les églises. Elle doit alors avoir recours aux documents graphiques assez récents, des 19^e et 20^e siècles.

Les seuls monuments commémoratifs ou funéraires dont la conservation est aujourd'hui assurée sont les peintures de chevalier.

Conservation et lieu d'échouement des monuments

L'exploitation de la source monumentale est tributaire de l'état de conservation des monuments, lui-même marqué par l'histoire de leur dispersion depuis leur création.

Au moyen âge et jusqu'à la fin de l'Ancien régime les monuments funéraires sont le fait de l'initiative privée et leur entretien l'affaire des héritiers. La gestion de ce patrimoine funéraire s'organise autrement sous le régime français. Lorsque les monastères sont supprimés et leurs biens vendus, les monuments se retrouvent sur le marché de l'art. Certains aboutissent dans des collections privées et plus tard dans des musées. D'autres accompagnent les bâtiments dans leur processus 'ruinification'.

Un autre sort est réservé aux paroisses qui sont reconstituées avec leurs biens et gérées par la nouvelle administration locale de la Fabrique d'église. Depuis 200 ans les Fabriques d'église ont aliéné beaucoup de biens mais les plates-tombes qui pavent les sanctuaires, qui rappelons-le représentant 80% du nombre de monuments sont en majeure partie épargnées parce que difficilement vendables.

Le sort réservé à ces « pierres tombales » est alors conditionné par deux facteurs. La modernisation des églises, surtout dans les provinces riches, entraîne la suppression des plates-tombes lors du renouvellement des pavements anciens. D'autre part la conscience grandissante de leur intérêt historique et culturel pousse à les conserver. Le sort des plates tombes se dessine alors comme suit, dans diverses directions :

- la mise à l'encan, par la vente des pierres comme matériau de construction. On peut en faire des marches d'escalier, des seuils de porte, des allées de jardin, les linteaux etc. Cette opération n'est pas neuve ; elle existait depuis longtemps.
- le sauvetage des pierres, que l'on extrait des pavements et que l'on dresse contre ou dans les murs de l'église, soit :
 - les murs intérieurs. On arrête ainsi le processus de vieillissement par usure des pas. L'encastrement des dalles funéraires dans les murs pourra avoir, plus tard, le grave inconvénient d'être plus solidaire du mur qu'il ne l'était du sol et que la démolition de l'église entraîne pratiquement celle des pierres tombales encastrées.
 - les murs extérieurs. On arrête le processus du vieillissement par l'usure des pas et on enclenche le processus de vieillissement par les intempéries. Cette solution équivaut à une mort lente et à la disparition différée du monument.
- le rebut, soit que les monuments sont refoulés au cimetière, déposés au sol ou apposés contre les murs. Dans ces cas le monument est également condamné à un vieillissement accéléré.

Ceci vaut surtout pour la Belgique. Aux Pays-Bas le processus historique est différent. Les églises catholiques comme les protestantes n'ont pas versé dans la même modernité et ont gardé en majeure partie leurs anciens pavements faits de dalles funéraires. Le résultat est que si elles ont subsisté, elles sont perdues car usées. Une sauvegarde par le placement vertical est moins fréquente qu'en Belgique.

Un troisième facteur intervient pour la conservation, celui de la gestion des biens immobiliers auxquels les monuments sont attachés. À Louvain, le cloître et les bâtiments conventuels de l'ancienne abbaye Sainte-Gertrude ont été lotis et aliénés, bâtiments dans les murs desquels un certain nombre de monuments dont trois dalles de l'époque romane, avaient été encastrés. Un autre exemple, hors du diocèse, est celui de la ville de Lille qui vendit un hangar où une vingtaine de dalles romanes avaient été entreposées, et oubliées.

La constitution du corpus s'est faite en l'espace de quarante ans, qui ont vu un nombre de monuments disparaître, pour diverses raisons : démolition de l'église, « accident », disparition subite, vol. Lorsqu'on entrevoit l'avenir prévisible des églises actuelles, il apparaît que la source monumentale constituée par les monuments devra être épaulée par la reproduction de ceux dont la mort clinique est ou sera bientôt annoncée.

Le tableau ci-dessous donne le nombre des monuments dans des catégories de lieu d'échouement des monuments, dont le libellé recouvre les données suivantes :

1. *In Situ*. Le monument se trouve encore sur le site de sa création, même si l'affectation du lieu a changé (par exemple le couvent devenu musée) ou que le bâtiment est en ruines.
 - 1.1. *Zone aménagée*. Le monument se trouve dans une zone délimitée, où il est exposé, comme d'autres objets, au titre d'œuvre d'art ou de culture, ce qui la sépare des autres zones réservées au culte, et est accessible moyennant un ticket d'entrée. La zone est, par exemple, le chœur de l'église, la crypte, la salle du trésor. On n'entre pas ici dans une distinction du statut juridique de l'exposant.
 - 1.2. *Monument protégé*. Le monument est protégé des dégradations ou de l'usure au sol. Il s'agit :
 - des monuments muraux,

- des monuments au sol protégés par exemple par une enceinte qui empêche de les piétiner,
 - des dalles qui ont été extraites du pavé et placées verticalement dans ou devant une paroi, l'intérieur du bâtiment
- 1.3. *Monument non protégé*. Soit :
- les monuments encastrés dans le pavement ;
 - les monuments au sol extraits du pavé et placés verticalement, à l'extérieur du bâtiment.
- 1.4. *Monument dénaturé*. Les monuments démembrés ou découpés à des fins de réemploi. Ce monument peut ressusciter, par exemple lorsqu'on peut le reconstituer.
- 1.5. *Monument perdu*.
- monuments mis au rebut, posé au sol ou au mur du cimetière,
 - monuments situés dans des bâtiments en ruines.
2. *Musées*. Le monument est protégé par son statut de pièce muséale, où il est inventorié. Il peut être exposé ou placé dans les réserves.
- 2.1. - Exposé
- 2.2. - Réserves.
3. *Collection publique*.
- 3.1. *Collection communale*.
- 3.2. *Dépôts communaux*. Le monument a été repéré mais son catalogage n'est pas certain.
- 3.3. *Dépôts Région wallonne*. (Dépôts des fouilles, provisoires).
4. *Collection privée*.
5. *En rue*. Sans statut connu.
6. *Localisation inconnue*. Dont la localisation est perdue.

Sont ici répertoriés 650 monuments moins 99 monuments disparus ou de localisation inconnue = 551.

Sont comptés comme disparus 4 monuments de l'église Saint-Jacques à Louvain, qui est depuis de nombreuses années inaccessible.

Tableau 4. Conservation et lieu d'échouement des monuments

				Nombre	%
1	In Situ			413	74,7
1.1		Zone aménagée	30		
1.2		Zone protégée	150		
1.3.		Zone non protégée	136		
1.4.		Monument dénaturé	16		
1.5		Monument perdu	81		
2	Musée			99	17,7
2.1		Exposé	35		
2.2		Réserves	64		
3	Collection publique			25	4,4
3.1		Collection communale	1		
3.2		Dépôts communaux	17		
3.3		Dépôts Région wallonne	7		
4	Collection privée		10	10	
5	En rue		4	4	
	Total			551	

Dispersion géographique

Le diocèse couvre un territoire fort étendu, articulé en majeure partie par le cours de la Meuse et de la Sambre. Il comporte toutefois une partie non négligeable du Brabant, alimenté par l'Escaut. La principale base matérielle de la production, et partant de la création, d'art funéraire se trouve dans la 'pierre de Meuse', extraite sur des sites multiples, dispersés le long de l'axe mosan. D'autre part, c'est l'important axe fluvial qui favorise la dispersion de ces produits. L'aire de dispersion géographique en précise quelque peu les contours. Mais ce calcul a un intérêt assez limité. On a renoncé à dresser un comptage des sites et monuments selon les entités politiques médiévales, ce calcul s'avérant complexe. Le tableau ci-dessous donne un comptage des sites et des monuments par entités géographiques politiques actuelles, qui malgré tout permet de formuler quelques observations. Si la plus grande densité de monuments se trouve dans la province de Liège, la production s'étend en quantité non négligeable dans toutes les régions voisines. Une étude est à faire de cette dispersion, car l'appartenance au diocèse n'est pas un critère pour en juger de l'aire de dispersion des productions mosanes. Ainsi notre corpus compte des monuments dans la province néerlandaise du Brabant, mais pas celles que l'on découvre dans les villes du Bas-Rhin, dans le duché de Gueldre, ni celles que l'on trouve en Lorraine, en Champagne, voire en Picardie.

Tableau 2. Dispersion des monuments et des sites, par régions et pays

	Régions-provinces	Sites		Monuments	
		Nombre	%	Total	%
Belgique	Brabant flamand	12	5,4	38	5,9
	Brabant wallon	12	5,9	49	7,7
	Bruxelles	2	0,5	11	1,7
	Hainaut	8	3,2	20	3
	Liège	81	36,2	268	41,4
	Limbourg	27	12,4	54	7,7
	Luxembourg	5	2,7	6	1
	Namur	48	23,2	90	14
	total Belgique	194	90,2	536	82,4
Pays-Bas	Noord Brabant	3	1,6	22	3,4
	Limburg	12	5,9	77	11,9
	total Pays-Bas	15	7,5	99	15,3
Autre :					
France	Dépt. Ardennes	2	1	7	
Allemagne	Kreis Aachen	2	1	3	
USA	Californie	1	0,5	1	
	total Autre	5	3	11	1,7
Non localisé		1		4	0,6
	Total général	215		650	

Une carte du diocèse illustre cette dispersion des sites.

Typologie des sites

Le corpus révèle deux propriétés de l'art funéraire médiéval : il est omniprésent et uniforme.

Omniprésent. Le monument funéraire s'est introduit dans tous les lieux de prière des institutions ecclésiastiques et de toutes les communautés religieuses. On le découvre dans la cathédrale, les collégiales, les abbayes, leurs cloîtres et leurs salles capitulaires, les églises et cloîtres des ordres mendiants, de l'ordre du Temple, de l'ordre teutonique, dans les chapelles des hôpitaux. Que sa présence dans le lieu de prière ait pu être freinée, encouragée, monnayée, le fait est là, qu'il est omniprésent.

Uniforme. Le type de sanctuaire n'a aucune incidence sur le monument. Il est le même partout ; il n'y a pas de monument 'franciscain', comme il n'y en a pas qui soit propre à l'évêque. Sa formulation de mémoire est universelle, comme la prière de l'Eglise.

Le cadre religieux des communautés médiévales se lit alors dans la typologie des sites des monuments. Pour quelque 6% des monuments le site d'origine n'est pas connu. Les autres se répartissent dans les 7 types de sanctuaires du tableau ci-dessous : l'église cathédrale, collégiale, abbatiale, conventuelle, paroissiale, la chapelle de l'hôpital, la chapelle castrale. La colonne 2 donne le nombre de monuments, la colonne 3 le nombre de sites où ceux-ci sont répartis, la colonne 4 le pourcentage de monuments par type de sanctuaire. Le 'type' de sanctuaire désigne, bien entendu, celui d'origine.

Tableau 3. Nombre de monuments et de sites d'après le type de sanctuaire

Type de sanctuaire	Monuments	Nombre de sites	% de monuments
Cathédrale	5	1	
Collégiale	205	28	31,5%
Abbatiale, priorale	127	31	19,5%
Conventuelle	65	16	10%
Paroissiale	195	117	30%
Hôpital	9	2	
Chapelle castrale	4	2	
Inconnu	39		6%
Total	650	197	

Le cas de la cathédrale, dont ne sont recensés que 3 monuments disparus et 2 qui ont échoué dans un musée, déséquilibre la vue d'ensemble.

On a compté comme 'Collégiale' celles qui à l'origine abbatiale ont changé de statut, ce qui s'est d'ailleurs produit avant l'éclosion de l'art funéraire au, 13^e siècle. C'est le cas de Nivelles et d'Andenne.

On dénombre 28 collégiales : Aix, Amay, Andenne, Bergen-op-Zoom, Bois-le-Duc, Breda, Chimay, Ciney, Dinant, Fosses, Huy Notre-Dame, Liège S. Pierre, Liège S. Paul, Liège S. Barthélemy, Liège S. Denis, Liège Ste Croix, Liège S. Jean, Liège S. Martin, Lobbes S. Ursmer, Looz, Louvain S. Pierre, Maastricht S. Servais, Maastricht Notre-Dame, Namur S. Aubain, Nivelles, Tongres, Vireux-Molhain, Walcourt.

Les abbayes, tous ordres confondus, sont 31 : Aulne, Flône, Florival, Floreffe, Fromelennes, Hastière, Liège S. Gilles, Liège S. Jacques, Liège S. Laurent, Liège Val-Benoît, Liège Vivegnis, Louvain Ste Gertrude, Malonne, Marche-les-Dames, Namèche, Neufmoustier, Oignies, Parc, Rochefort, Rolduc, Rotselaar, Ruremonde, Saint-Gérard, Saint-Séverin-en-Condroz, Saint-Trond, Stavelot, Susteren, Val-Dieu, Val-Saint-Lambert, Villers, Waulsort

Les églises conventuelles dénombrées, parmi lesquelles on range les églises de béguinage, sont : les Franciscains à Huy, à Liège, à Maastricht ; les Dominicains à Liège, à Louvain, à Maastricht ; les Croisiers à Namur, à Maastricht ; l'Ordre du S. Sépulcre à Nivelles ; l'Ordre du Temple à Villers-le-Temple ; l'Ordre Teutonique à Rijkhoven ; les Béguinages à Louvain, à Maastricht, à Saint-Trond, à Tirlemont, à Tongres.

Du type 'Hopital' relèvent les monuments de Houffalize et de la léproserie des 'Grands-Malades' à Namur.

Le type 'chapelle castrale' est rare ; il comprend des monuments provenant du château de Saint-Martin à Émines et du château de Sclessin à Ougrée. Il est possible mais non avéré que d'autres chapelles castrales aient abrité des monuments funéraires. Le critère typologique est toutefois difficile à manier vu que des chapelles castrales se sont muées en églises paroissiales. Un exemple dans le corpus serait l'église de 's Herenelderren.

Le tableau révèle l'importance de la dispersion des monuments dans les églises paroissiales qui représentent 30% du total des monuments. Un comptage détaillé a ensuite relevé que les 118 églises paroissiales représentent 106 églises rurales, contre seulement 12 églises urbaines. C'est en Hesbaye que se situe la majorité de ces églises rurales.

Le statut social des commémorés

Les données recueillies dans le corpus permettent encore de donner un aperçu d'une répartition des monuments selon le critère du statut social des commémorés. Un nombre fort restreint de monuments contient quelques notes biographiques, la majorité se limitant à une spécification du statut social. Elle est donnée le plus souvent par un seul mot dans l'inscription funéraire, révélant son statut ou son titre.

Le tableau ci-dessous est réalisé avec ces seules données. Il se rapporte à la période de 1200 à 1500, qui comporte 572 monuments dont 74 sont de statut social indéterminé.

Le nombre de monuments datant de 1200 à 1500 est de 572, dont 74 se rapportent à des personnes de statut social indéterminé. Le tableau concerne les 498 restants.

La typologie du statut découlant des données comporte 16 entrées, regroupées en 4 catégories. Les trois premières n'offrent pas de difficulté : le Clergé, la Noblesse, le Peuple. Il n'y a problème que pour les femmes, dont le statut d'épouse n'est pas retenu mais qui se démarquent de la noblesse ou de peuple lorsqu'elles sont commémorées à titre personnel. Une distinction est introduite entre Dame et Femme, selon ce que le libellé laisse entendre.

Dans le tableau l'unité est le monument, pas la personne. La catégorie est donnée par la première personne figurée (à gauche) ou la première nommée. Dans les monuments à deux plus rarement trois personnes c'est donc généralement le mari ou le père qui est seul retenu..

Une ventilation par siècle (col. 6, 7, 8) est donnée pour les totaux des quatre catégories (col.4), ainsi que pour le nombre de monuments par type (col 3).

Tableau 5. Statut social des commémorés

		Nombre	Totaux	%	13 ^{es}	14 ^{es}	15 ^{es}
Clergé			154	33%	38	46	70
	Évêque	19			5	1	1
	Abbé, doyen, prieur	64			18	22	13
	Chanoine	38			1	1	36
	Curé, chapelain	33			7	13	13
	Moine	8			3	2	3
	Religieux indéterminé	17			4	7	4
Noblesse			167	32,5	58	60	49
	Prince	20			9	3	1
	Chevalier	151			49	56	45
	Écuyer	4				1	3
Peuple			101	19%	9	41	51
	Bourgeois	99			8	40	49
	Échevin	4			1	1	2
Femmes			76	14,9	26	28	22
	Dame	15			8	4	1
	Femme	39			12	21	6
	Abbesse	16			3	3	10
	Chanoinesse	1			1		
	Religieuse	9			2	0	5
Total			498		131	175	192

Datation

Pendant plusieurs siècles les inscriptions concernant une personne décédée ne donnent pas la date de décès. Les premières mentions de date ne concernent d'ailleurs pas l'année mais seulement le jour et le mois du décès, l'important étant de commémorer la personne par le biais de la prière d'anniversaire de sa mort. C'est alors dans un autre écrit, la chronique, que l'on trouve l'année du décès. Les premières mentions de dates complètes se rencontrent peu avant 1250. Cette mention devient dès lors une des composantes de l'inscription funéraire.

Les dates des inscriptions funéraires sont celles du décès, ce qui intéresse l'historien. Ce qui intéresse l'historien de l'art est la date de l'érection du monument.

L'inscription peut comporter deux dates, celle du décès et celle du monument. Le cas n'est pas commun, mais il se présente dans le corpus.

Lorsque l'inscription ne comporte qu'une seule date, on peut distinguer le cas où elle est réelle et celui où elle est vacante, où, concrètement, une plage est laissée 'en blanc', que l'on espère voir complétée ultérieurement. La date vacante induit une date du monument antérieure à la date de décès. L'écart entre les deux dates, qui peut être important, est alors, en l'absence de sources écrites, apprécié par la comparaison stylistique.

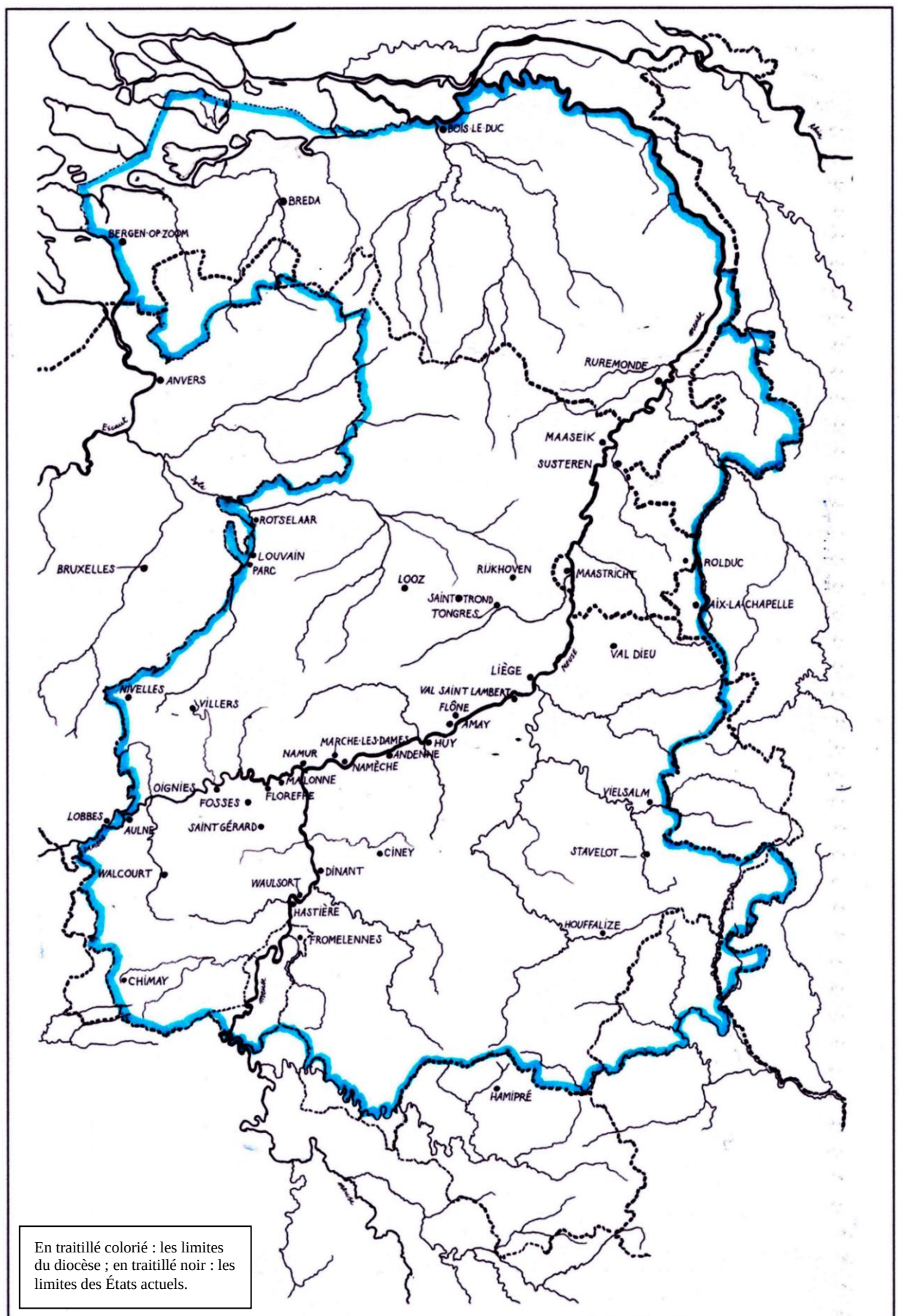
Lorsque l'inscription donne la date de décès, elle ne sera supposée être également celle du monument qu'après un examen stylistique. L'écart entre les deux dates, qui peut être important, se présente dans le cas d'un remploi ou de récupération. La date peut encore avoir été intentionnellement modifiée.

L'écart entre les deux dates se présente également dans le cas, plus simple et plus courant, du monument posthume. Les motivations pour ériger un monument posthume sont diverses. Il peut s'agir d'une mode : on réalise un monument pour son père ou son grand-père avec l'image à la mode et encore inconnue à la date du décès. Il peut s'agir également d'une affirmation de la présence du lignage. Ce dernier cas est particulièrement illustré par les tombes d'ancêtres érigées par les ducs de Bourgogne.

Les recherches de datation sont plus complexes dans le cas de tombes de conjoints, où deux dates, parfois trois, sont attendues. Lorsqu'une date manque, on ne dispose que d'un *terminus a quo* de celle du prédécédé et la suite de l'analyse est comme ci-dessus, dans la comparaison stylistique. Il en est de même lorsqu'il y a deux dates.

Les monuments datés sont rares. Trois inscriptions du corpus illustrent le cas, celle de Charles de France, datée de 1001, celle de Pierre l'Ermite, érigée en 1242 et celle de saint Gobert, datée de 1280.

Carte du diocèse



2. Présentation du catalogue

Ordre de classement

L'ordre de classement est à deux niveaux : celui du **SITE** et celui du **MONUMENT**.

Les Sites sont classés en ordre alphabétique du lieu de conservation du monument.

Les monuments sont classés en une suite chronologique dans le site.

Le monument disparu est localisé sur son site d'origine.

Présentation des fiches

LE SITE, est spécifié par :

- Le nom de la localité.
 - o Pour la Belgique le nom de la localité est celui de la commune figurant dans la liste des communes, antérieure à la fusion des communes de décembre 1975, liste établie par l'Institut national de statistique au 1-1-1977. L'orthographe des noms de communes est donnée par la liste parue au Moniteur belge du 23 janvier 1973. Le nom des communes avec une deuxième dénomination légale est donné en français.
 - o Pour les autres pays le nom est donné en français lorsqu'il est en usage en français.
- Son appartenance administrative, en sa première mention : commune, arrondissement, province, entre parenthèses.
- Le Site dans la localité.
 - o La désignation est celle en usage ; ainsi pour les églises, qui n'ont pas de nom officiel, elles sont désignées par les termes tel que 'collégiale' lorsqu'il est d'usage courant. Les dédicaces des églises sont données en français.
 - o Le site disparu est désigné par 'ancien(ne)'

LE MONUMENT, est décrit par :

Un Titre, qui comprend :

- Un numéro d'ordre séquentiel du Catalogue, placé entre crochets.
- Le titre du monument, souligné, tel qu'il est désigné dans l'exposé et utilisé dans le langage courant.

Diverses rubriques de données, lorsqu'elles sont d'application:

- La localisation sur le site :
 - o La localisation dans une église est donnée en fonction de l'orientation du bâtiment, celui-ci étant considéré orienté, c'est-à-dire le chœur à l'est, peu importe son orientation réelle.
 - o Pour un musée le repérage est donné par le numéro d'inventaire, lorsqu'il existe.
 - o Le monument disparu est signalé dans cette rubrique.
- Ensuite, titrés en italique :

Type : la désignation du type selon la typologie présentée dans l'introduction.

Datation

La date est approximative sauf lorsque le monument est daté, ce qui est très rare.

Données matérielles : en diverses rubriques, qui s'enchaînent :

- Matériaux
- Mesures : hauteur x largeur (épaisseur si mesurable), en cm.
- Techniques mises en oeuvre
- État de conservation. Sont spécifiées les parties manquantes et l'état fragmentaire. L'état d'usure des pierres n'est pas signalé car elle est générale et l'absence d'usure est signalée.

Historique : les données historique sont variées ; sont signalées les changements de localisation, la provenance, les modifications et restaurations, les changements de propriétaire.

Commémoré (e, es) : comprenant :

- prénom, nom de famille. Dans le cas d'époux le nom du mari est donné en premier indépendamment des dates de décès. Les noms des inscriptions ajoutées à une période ultérieure ne sont pas repris.
- la parenté, lorsqu'ils sont plusieurs
- la date de décès, entre parenthèses
- des notes biographiques.

Description : les descriptions sont ordonnées en diverses rubriques, selon le type de monument.

Pour les tombes, qui forment la majorité des monuments, on décrit séparément les motifs qui dans une composition constituent effectivement des parties indépendantes les unes des autres :

- pour les tombes à effigie : les *figures*, l'*architecture* et le *cadre*
- pour les tombes à emblème : le *champ*, le *cadre*
- pour les épitaphes : le *tableau*, l'*inscription*.

Le terme *architecture* a semblé le plus approprié pour désigner ce qui entoure les figures, l'ensemble des 'figures architecturales' relevant de la microarchitecture. On a opté pour le terme *cadre* pour désigner l'ensemble des motifs qui forment l'ourlet des compositions, principalement des inscriptions, qui ne sont pas le seul motif de l'ourlet et qui se retrouvent également hors du cadre. Pour les épitaphes le motif principal est désigné par le terme de *tableau*, qui convient tant aux sculptures qu'aux peintures.

Pour certains monuments disparus la description est difficilement dissociable du commentaire et les deux rubriques sont conjointes.

Épigraphie

- L'épigraphie est donnée in extenso. Les caractères en exposant ou en indice sont rendus ; les caractères inscrits ou accolés ne le sont pas.
- Le texte est donné en majuscules, peu importe les caractères de l'inscription
- Les signes conventionnels suivants sont utilisés :
 - o ABC = texte lu
 - o (ABC) = conjecture
 - o abc = résolution
 - o [ABC] = texte repris d'une source
 - o / = saut de ligne ou césure d'angle
 - o [] = blanc dans le texte
 - o !!! = texte martelé.

Héraldique

Commentaire

Sources

Bibliographie

Donnée dans l'ordre de parution, **et** en abrégé de la référence complète dans la bibliographie.

Reproductions

Sous-titrées par le type de reproduction : frottis, moulage.

ILLUSTRATIONS

Les illustrations sont insérées dans le texte des fiches qu'elles concernent. Leur numérotation est celle du numéro d'ordre du monument.

TABLE DES SITES

ABÉE, église Saint-Rémy.....	17	FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER, église Saint-	
ACHÈNE, église Saint-Clément	18	Martin	102
ACOSSE, église Saint-Martin.....	19	FEXHE-SLINS, église Saint-Remacle.....	103
AISEAU, ancien prieuré d'OIGNIES.....	19	FIZE-FONTAINE, voie publique	103
AIX-LA-CHAPELLE, Dom	20	FIZE-LE-MARSAL, église Saint-Martin	104
AIX-LA-CHAPELLE, Musée Suermondt	26	FLEMALLE-GRANDE, église Saint-Jean-Baptiste..	105
ALLEUR, chapelle Saint-Pierre à HOMBROUX.....	27	FLÔNE, abbaye Saint-Mathieu.....	107
ALLEUR, dépôt de la Région wallonne	27	FLOREFFE, ancienne église abbatiale	109
AMAY, collégiale Saint-Georges et Sainte-Ode	33	FLORIVAL, ancienne abbaye	112
ANDENNE, collégiale Sainte-Begge	34	FOLX-LES-CAVES, église Saint-Pierre	112
ANTHISNES, ancienne église Saint-Maximin	36	FOOZ, église Saint-Rémy.....	113
ARBRE, église Saint-Hubert	38	FORVILLE, chapelle Saint-Laurent à SERON	113
ARCHENNES, ancienne abbaye de Florival	39	FOSSÉS-LA-VILLE, collégiale Saint-Feuillen	115
AULNE, ancienne abbaye.....	39	FRANCHIMONT, église Saint-Martin.....	117
AWANS, église Sainte-Agathe	39	FRANIÈRE, église Sainte-Agathe	118
AYE, église Saint-Séverin	42	FROMELLENES, ancien refuge de Félipré	119
BAISY-THY, privé.....	43	GELBRESSÉE, église Notre-Dame.....	119
BEMELEN, voie publique	43	GENOELSELDEREN, église Saint-Martin.....	121
BERGEN-op-ZOOM, collégiale Sainte-Gertrude	44	GLONS, église Saint-Victor	123
BERGILERS, église Notre-Dame.....	46	GORSEM, église de l'Assomption.....	123
BERLINGEN, église Sainte-Agathe	47	GOSSONCOURT, église	124
BERLOZ, église Saint-Lambert.....	48	GOTEM, église Saint-Nicolas et Saint-Denis.....	125
BIERSET, église Saint-Jean-Baptiste	49	GOZÉE, ancienne abbaye d'AULNE	127
BIERWART, cimetière	50	GROTE SPOUWEN, église Saint-Lambert.....	132
BIOUL, église Saint-Barthélemy	51	GUIGOVEN, ancienne église	133
BOEKHOUT, cimetière	51	HAMIPRÉ, église Notre-Dame	135
BOHAN, église Saint-Léger	52	HANEFFE, église Saint-Pierre	136
BOIS-LE-DUC, cathédrale Saint-Jean.....	52	HANNÈCHE, église Saint-Lambert	137
BOLINNE, église Saint-Martin à HARLUE.....	57	HASTIÈRE-PAR-DELÀ, église Saint-Pierre	138
BOUVIGNES, église Saint-Lambert	57	HEERS, église Saint-Martin	139
BREDA, collégiale Notre-Dame.....	59	HEMPTINNE, église Saint-Georges	139
BROEKOM, église	71	HERMALLE-SOUS-HUY, église Saint-Martin.....	140
BRUXELLES, Musée du Cinquantenaire.....	73	HERSTAL, chapelle Saint-Lambert	142
BRUXELLES, Porte de Hal.....	85	HERTEN, église Sainte-Anne.....	143
CASTILLON, chapelle Saint-Feuillen à Mertenne.....	87	HEVERLEE, abbaye du Parc.....	144
CELLES, église Saint-Hadelin.....	87	HODEIGE, église Saint-André	145
CHARLEROI, Musée archéologique.....	90	HODY, église Saint-Pierre.....	146
CHARNEUX, abbaye du VAL-DIEU	90	HOEPERTINGEN, église Saint-Vaast	147
CHIMAY, collégiale Saints -Pierre et Paul	96	HOGNOUL, église Saint-Pierre.....	148
CINEY, collégiale Saint-Nicolas	97	HORION-HOZÉMONT, chapelle Saint-Remacle.....	150
CORSWAREM, église Saint-Victor	97	HORPMAAL, cimetière de l'église Saint-Lambert....	151
CRUPET, église Saint-Martin.....	100	HOUFFALIZE, église Sainte-Catherine	152
DINANT, collégiale Notre-Dame	101	HUPPAYE, église Saint-Pierre à MOLENBAIS	155
DINANT, privé	102	HUY, ancienne abbaye de Neufmoustier	156
ÉMINES, chapelle du château de Saint-Martin	102	HUY, collégiale Notre-Dame.....	157

HUY, église Saint-Mengold.....	164	MAASTRICHT, ancien couvent des Croisiers	321
HUY, église Saint-Mort	165	MAASTRICHT, ancienne église des Franciscains	322
HUY, musée communal	166	MAASTRICHT, Bonnefantenmuseum	328
HUY, dépôts communaux.....	172	MAASTRICHT, collégiale Notre-Dame	329
HUY, voie publique	173	MAASTRICHT, collégiale Saint-Servais	334
JEMEPPE, église Saint-Lambert	174	MAASTRICHT, église Saint-Jean.....	357
JENEFPE, église de la Nativité N-D.....	175	MAASTRICHT, kapel van den Nieuwenhof	364
JUMET, chapelle Notre-Dame à HEIGNE	177	MALONNE, ancien cimetière	362
KEMEXHE, église Saint-Vincent.....	177	MARCHE-LES-DAMES, abbaye N-D-au-Vivier	367
LANTREMANGE, église Saint-Sébastien	178	MARCHIENNE-au-PONT, église Notre-Dame	371
LÉRINES, ancien prieuré	179	MELDERT, église Sainte-Ermeline.....	372
LIÈGE, abbaye Saint-Gilles.....	179	MESCH, église	372
LIÈGE, abbaye Saint-Jacques.....	180	MILMORT, église Saint-Hubert.....	373
LIÈGE, ancien béguinage du Saint-Esprit	183	MONT-GAUTHIER, chapelle de Briquemont	374
LIÈGE, ancien couvent des Frères-Mineurs	184	NALINNES, église de la Visitation	375
LIÈGE, ancienne abbaye de Saint-Laurent.....	192	NAMÈCHE, ancien prieuré	375
LIÈGE, ancienne abbaye de Vivegnis.....	197	NAMÈCHE, église Notre-Dame.....	375
LIÈGE, ancienne abbaye du Val-Benoit	197	NAMÈCHE, presbytère	377
LIÈGE, ancienne abbaye du Val-des-Écoliers	197	NAMUR, ancienne collégiale Saint-Aubain.....	378
LIÈGE, ancienne cathédrale Saint-Lambert.....	197	NAMUR, église Saint-Nicolas.....	384
LIÈGE, ancienne collégiale Saint-Pierre	198	NAMUR, léproserie des Grands-Malades	390
LIÈGE, ancienne église des Dominicains	200	NAMUR, musée archéologique	385
LIÈGE, cathédrale Saint-Paul	202	NAMUR, musée de Groesbeeck-de Croix.....	386
LIÈGE, collégiale Saint-Barthélemy.....	214	NAMUR, ancien couvent des Croisiers	390
LIÈGE, collégiale Saint-Denis.....	223	NAMUR, musée des Arts anciens du namurois.....	390
LIÈGE, collégiale Sainte-Croix	225	NEERHAREN, église Saint-Lambert	393
LIÈGE, collégiale Saint-Jean.....	231	NEUVILLE-SOUS-HUY, église Sainte-Gertrude.....	395
LIÈGE, collégiale Saint-Martin	236	NISME, vieux cimetière	396
LIÈGE, dépôts communaux	241	NIVELLES, collégiale Sainte-Gertrude.....	397
LIÈGE, église Saint-Antoine	242	NIVELLES, ancienne église du St Sépulcre	402
LIÈGE, église Saint-Christophe.....	244	NIVELLES, dépôt de la Région wallonne	403
LIÈGE, église Sainte-Véronique.....	125	NIVELLES, musée communal.....	406
LIÈGE, église Saint-Pholien	246	NIVERLEE, église de l'Assomption	410
LIÈGE, église Saint-Nicolas-au-Trez	248	OIGNIES, ancien prieuré	412
LIÈGE, musée Curtius	248	OLEYE, église Saint-Denis	412
LIÈGE, musée d'art religieux et d'art mosan.....	272	OMBRET, presbytère	412
LIERNU, église Saint-Jean-Baptiste.....	278	OUGRÉE, ancien château de Sclessin	412
LIMONT, église Saint-Martin	278	OUPEYE, église Saint-Remy.....	412
LOBBES, collégiale Saint-Ursmer	279	OUPEYE, ancienne abbaye de VIVEGNIS	414
Localisation inconnue	280	PARC, abbaye.....	414
LOOZ, collégiale Saint-Odulphe	284	PIETRAIN, chapelle Sainte-Catherine à HERBAIS.....	414
LOS ANGELES, Country Museum of Art	287	RÉMICOURT, église Saint-Jean-Baptiste	415
LOUVAIN, abbaye Sainte-Gertrude.....	288	RIJKHOVEN, Commanderie des 'Vieux-Joncs'	419
LOUVAIN, collégiale Saint-Pierre	292	ROCHEFORT, abbaye de Saint-Remi.....	420
LOUVAIN, église Saint-Jean-Bapt. au Béguinage	302	ROLDUC, abbaye.....	421
LOUVAIN, église Notre-Dame aux Dominicains	305	ROLOUX, église du Sacré-Cœur.....	422
LOUVAIN, église Saint-Jacques	316	ROTELAAR, Monfortaans college	424
LOUVAIN, église Saint-Quentin.....	319	RUREMONDE, Munsterkerk	425
LOUVAIN, musée M-Leuven	319	RUSSE, église Saint-Martin	430
MAASEIK, abbaye Sainte-Anne à ALDENEIK	321	's HERENELDEREN, église Saint-Étienne	431
		SAINT-DENIS, église Saint-Denis.....	435

SAINT-GÉRARD, ancienne abbaye.....	437	WINTERSHOVEN, église Saint-Pierre-aux-Liens ...	529
SAINT-NICOLAS, ancien prieuré de Saint-Nicolas-en-Glain	440	WONCK, église Saint-Lambert	530
SAINT-SÉVERIN-EN-CONDROZ, église Saint-Pierre-et-Paul.....	440		
SAINT-TROND, ancienne abbaye	441		
SAINT-TROND, église Saint-Gangulphe.....	442		
SAINT-TROND, église Saint-Pierre.....	443		
SAINT-TROND, église Sainte-Agnès du béguinage ..	445		
SAMART, ancien presbytère	447		
SEILLES, église Saint-Etienne	448		
SERAING, ancienne abbaye du Val-Saint-Lambert ..	449		
SOHEIT-TINLOT, église Saint-Maurice.....	452		
SOMBREFFE, maison communale	453		
SORÉE, église Saint-Martin	454		
SPONTIN, église Saint-Georges.....	455		
STAVELLOT, ancienne abbaye.....	457		
SUSTEREN, église du Saint-Sauveur.....	461		
THYNES, église Saint-Nicolas.....	463		
THYNES, privé.....	463		
THYS, église Saint-Pierre.....	463		
TILLY, abbaye de VILLERS.....	465		
TIRLEMONT, ancienne église du béguinage	497		
TONGRES, Chapelle St Gilles à MULKEN	498		
TONGRES, collégiale Notre-Dame	498		
TONGRES, église du béguinage.....	504		
TOURINNES-SAINT-LAMBERT, ancien prieuré de Lérines	504		
VAL-DIEU, ancienne abbaye	505		
VAL-SAINT-LAMBERT, ancienne abbaye.....	505		
VECHMAAL, chapelle à Sint-Pieters-Horn.....	505		
VELROUX, église Saint-André.....	505		
VIELSALM, église Saint-Gengoux	506		
VILLERS, ancienne abbaye.....	507		
VILLERS-LE-TEMPLE, église Saint-Pierre	507		
VILLERS-LEZ-HEEST, église Saint-Georges.....	510		
VILLERS-SAINT-SIMEON, église Saint-Lambert ..	510		
VIREUX-MOLHAIN, collégiale de MOLHAIN	511		
VIVEGNIS, ancienne abbaye	518		
WAHA, église Saint-Étienne	518		
WALCOURT, collégiale Saint-Materne.....	518		
WALHAIN-53SAINT-PAUL, église Saint-Paul à SAINT-PAUL	520		
WAREMME, église Saint-Pierre	522		
WARNANT, église Saint-Rémi.....	523		
WARSAGE, église Saint-Pierre.....	524		
WAULSORT, ancienne église abbatiale.....	524		
WAULSORT, église Saint-Michel	525		
WAVRE, dépôt de la Région wallonne	528		
WAVRE, musée communal	528		
WILDEREN, église Notre-Dame.....	529		

ABÉE

(comm. Tinlot, ar. Huy, prov. Liège)

ÉGLISE SAINT-RÉMY

[1]

DALLE DE LAMBERT D'ABÉE ET SA FEMME GERTRUDE

Au sol, devant l'autel.

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : 1312.

Données matérielles : Pierre de Meuse. 309 x 158 cm. Gravure; entailles pour incrustations de marbre (chairs). Ont disparu les incrustations de marbre blanc, sauf celles du visage de la femme et de la main divine au-dessus de l'homme. Le visage de l'homme est signalé, par Rousseau en 1912, comme martelé ; il fut ensuite restauré et est à présent manquant (1999).

Commémorés : Lambert d'Abée (+ 2 décembre 1312), Gertrude, sa femme (+ avril 1310).

Description

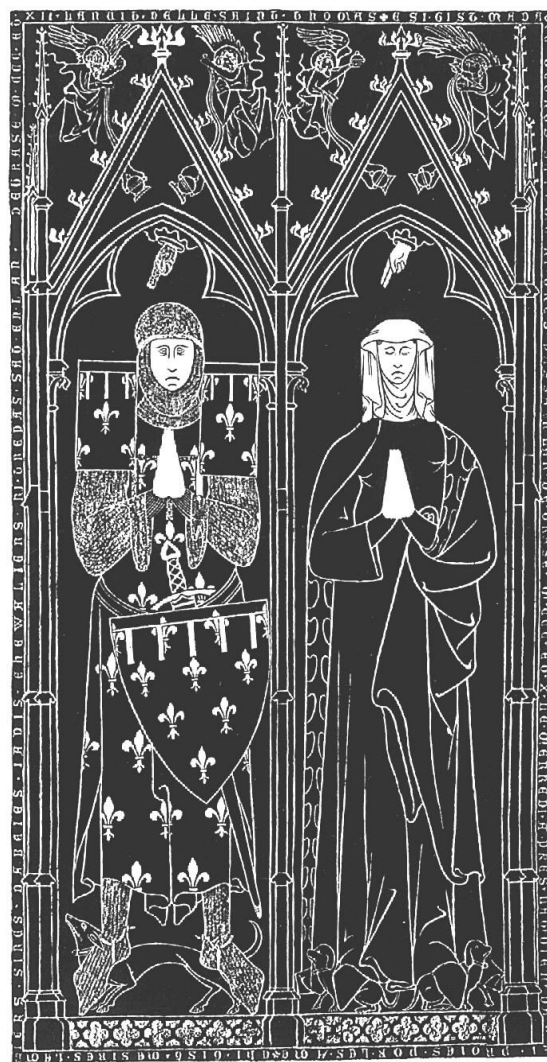
- Figures : Lambert d'Abée porte une armure complète de mailles, avec capuchon, haubert et chausses. Les mains passent par une fente, laissant les mitaines pendre aux poignets. L'habit de mailles est couvert d'une longue cotte d'armes armoriée, descendant jusqu'à mi-jambe. Les épaules, sont protégées par de grandes ailettes armoriées. A la ceinture pendent une épée et un bouclier armorié. Les pieds, munis de petits éperons, sont posés sur un lévrier. La dame porte un voile et une guimpe. Un long manteau, couvre son épaule droite, laissant apparaître le bras et la doublure fourrée de vair ; il est relevé et retenu par le bras gauche, le revers fourré de vair apparaissant sur l'épaule. Une longue robe, à manches larges, laissant voir la chemise serrée aux poignets, lui descend jusqu'aux pieds qui reposent sur deux petits chiens.

- Architecture: Les gisants sont debout, sous une arcade ogivale à l'intrados trilobé, reposant sur des fines colonnettes, aux chapiteaux à crochets, et prolongés par des pinacles se terminant par des clochetons. Une dextre divine apparaît sous chaque arcade. Celles-ci sont coiffées de gâbles aux rampants ornés de cinq crochets feuillagés et sommés d'un fleuron. Deux anges thuriféraires apparaissent au-dessus de chaque gâble, les encensoirs se balançant dans leur tympan. Tout en dessous, sous les pieds des gisants, court une petite frise ornée de quadrilobes.

- Cadre : une très fine bande porte l'inscription, gravée en onciales ; elle commence au milieu du bord inférieur, contournant la figure du mari et se poursuit par celle de son épouse un peu plus loin que le milieu du côté supérieur. Les mots sont séparés par un point.

Épigraphie

+ CHI • GIST • MESIRES • LAMB / IERS • SIRES • DABEIES • IADIS • CHEWALIER • KI • TREPAS • SAT • EN • LAN • DEGRASCE • M • CCC • ET / XII • LA • NUIT • DELLE • SAINT • THOMAS + Et SI • GIST • MADA / ME • GETRUS • SA • FEME • KI • TRES • PASSA • EN • LAN • DE • GRASE • M • CCC • ET • X • MERKEDI • A • PRES • LAMOIE • DAW / RI • PROIES • POR • LES • AME



1. Dalle de Lambert d'Abée et sa femme Gertrude. Abée, église Saint-Rémy. D'après CREENY, *Incised Slabs*, 34.

Héraldique

Semé de fleurs de lis, un lambel posé en chef (Le lambel de l'écu a cinq pendants, celui des ailettes n'en a que trois).

Commentaire

La dalle se trouve vraisemblablement encore à son emplacement primitif : au sol, devant l'autel. Le texte, composé d'un trait pour les deux personnes, place la date de confection après le second décès, en 1312. La dalle d'Abée est un bel exemple du décor d'une nouvelle génération: le portique architectural repose sur des fins piédroits et non

plus sur des colonnes; l'arcade est en arc surbaissé, l'inscription est en caractères petits, aussi hauts que larges. La base est décorée d'une frise.

Bibliographie

CREENY, *Incised Slabs* (1891), n° 34; LOHEST, *Monuments funéraires* (1905), n° 7012; ROUSSEAU, *Frottis de tombes plates* (1912), p. 43, n° 18; ROUSSEAU, *Supplément-* (1923), p. 27; CLAYTON, *Catalogue Rubbings* (1968), p. 160; GREENHILL, *Incised Effigial Slabs* (1976), II, p. 54, pl. 47a; KOCKEROLS, *Monuments arr. Huy* (1999), p. 55, n° 9.

Reproductions

Frottis : BRUXELLES, MRAH ; LONDRES, Victoria & Albert Museum ; LONDRES, British Library.

ACHÈNE

(comm. Ciney, arr. Dinant, prov. Namur),

ÉGLISE SAINT-CLÉMENT.

[2]

DALLE DE GUILLAUME DE SPONTIN

Au sol, collatéral sud.

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : 1477 ou 1478.

Données matérielles : Pierre de Meuse. 264 x 132. Gravure, champlévé. Brisée au tiers supérieur; surfaces effritées, les écus illisibles.

Commémorés : Guillaume de Spontin (+ 25 janvier 1434), Maroie de Sorenne (+ 1477 ou 1478).

Description

- Figures: couple de gisants, les mains jointes; l'homme en armes, un écu placé au niveau de ses jambes; son épée placée en oblique et sortant du cadre. La dame, en longue robe, la tête couverte d'une barbette à cornes, avec deux ailettes armoriées sur les bras.

- Architecture: portiques posés sur colonnes et piédroits, avec épaisses arcades et gâbles hérissés de redents, le tout surmonté de tabernacles. Des inscriptions sont gravées sur les archivoltes des arcs et sur gâbles.

- Cadre: inscription sur une bande entre deux filets, gravée en gothiques minuscules, interrompue aux angles par des quadrilobes armoriés. Les inscriptions sont taillées en champlévé, les mots séparés par un point.

Épigraphe

- sur le cadre:

+ CHY GIST NOBLE VAILLANT ESCUYER
GUILLIAME DE / SPONTIN SEIGNOUR DE
DORINES (QUI TRESPA) SSAT LAN DE GRACE M
CCCC XXXIIII LE NUIT DE LE / CONVERSION S
POL + CHI GIST DAMOISELLE / MAROIE DE
SORENNE SON ESPEUSE KI TRESPASAT LAN DE
GRACE M CCCC LXXVII ET GIST A ... PRIIES POR
LEURS AMES

- sur les arcades et les rampants des gâbles:

ET ONT LAISSET IX M DE SPEALTE MESurE DE

DINAN T POR DIRE UNE MESSE DE NOSTRE DAME
TouS LES / SEMEDY



2. .Dalle de Guillaume de Spontin et Maroie de Sorenne. Achène, église saint-Clément. Frottis à la Société archéologique de Namur.

© H. Kockersols

Commentaire

Au programme complet répond une réalisation bien médiocre. La figure de l'homme est caricaturale. Les deux rectangles, chargés d'écus (martelés) qui surchargent les bras de la dame, sont en réalité des ailettes armoriées qui auraient dû se trouver sur les épaules de son mari. À quoi on peut ajouter que ces ailettes n'étaient plus utilisées en 1434. Les portiques, fort chargés, sont également une malhabile copie d'un modèle.

Le commanditaire de cette curieuse dalle se fait également remarquer par les compléments qu'il veut voir figurer dans l'inscription et qui sont gravés sur les arcades et les rampants des gâbles. L'inscription a été complétée après le décès de la dame survenu en 1477/78, dont la sépulture était prévue mais qui est enterrée ailleurs. L'écriture est également déficiente: le tracé des lettres C et S se confondent, ce qui a amené divers auteurs à lire Corenne pour Sorenne, nom ancien de Sorinnes.

Bibliographie

GOETHALS, *Archéologie des familles* (1851-77), pl. 63; NAVEAU, *Épitaphes Le Fort* (1888-1899), n° 1582 et 1585; BROUETTE, *Épitaphier Ciney* (1980), Achène, n° 1; KOCKEROLS, *Frottis de la SAN* (2000), n° 28a, b; KOCKEROLS, *Monuments arr. Dinant* (2003), p. 79, n° 17.

Reproduction

Frottis : NAMUR, Société archéologique de Namur.

ACOSSE

(comm. Wasseiges, arr. Waremme, prov. Liège),
ÉGLISE SAINT-MARTIN.

[3]

DALLE DE MAROIE D'HANNÊCHE

Au sol, côté nord de la nef.

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : 1343.

Données matérielles : Pierre de Meuse. 228 x 123 cm. Gravure. Entière mais fort usée.

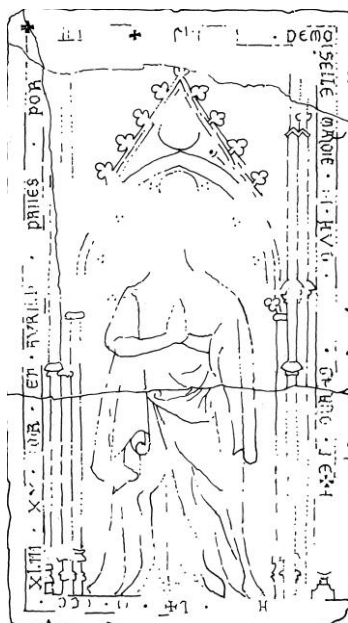
Commémorée : Maroie de Hannêche (+20 avril 1343). Maroie est la première femme de Gérard de Hannêche, écuyer, qui après sa mort en 1343, se remaria et fut enterré avec sa seconde femme à Hannêche.

Description

Figure: Une femme, de courte stature, les mains jointes; elle porte une longue robe et un manteau à manches pendantes.

- Architecture: portique à colonnes engagées contre des piédroits, se terminant en deux pinacles accolés. Arcade en arc brisé surbaissé, de type épais, l'intrados subdivisé en cinq lobes. Gâble orné d'une rosace ajourée, les rampants et le fleuron chargés de trifeuilles. Les mêmes trifeuilles aux chapiteaux du portique.

- Cadre: inscription en onciales gravées; une croix en marque le début, un peu à gauche de l'axe de la composition. Les E sont ouverts; les U sont en V.



3. Dalle de Maroie d'Hannêche. Acosse, église Saint-Martin. © F.C.

Épigraphie

CHI GIST DAMM / ISELLE MAROIE KI FVT FEME
GERART DE HANECH KI TREPASSAT LAN M CCC
/ XLIII XX IOVR EN AVRILL PRIIES POR LI

Commentaire

Il ne reste pas grand-chose de l'effigie de Maroie, mais on peut observer que sa silhouette est fort courte. Au vu de ses bras, on a dû fortement raccourcir ses jambes; ceci afin de pouvoir loger l'effigie dans l'espace disponible de la dalle. Le portique semble également avoir été raccourci du bas. Le dessin de l'arcade et de son gâble ainsi que celui des piédroits est proche de celui de plusieurs autres dalles, telle que celle de Godefroid de Florées à Liège.

Bibliographie : GREENHILL, *Incised Effigial Slabs* (1976), II, p. 65; KOCKEROLS, *Monuments arr. Waremme* (2008), p. 59, n° 16.

AISEAU

(comm. Aiseau-Presles, arr. Charleroi, prov. Hainaut)

ANCIEN PRIEURÉ D'OIGNIES

[4]

DALLE D'HENRI DE HAN

Monument disparu.

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : 1250-1275.

Commémoré : Henri de Han (+ 1 septembre 12..)



4. Dalle d'Henri de Han. LIÈGE, AEL, Fonds Le Fort, IV, 23.
© H. Kockerols.

Description

- Figure: un homme debout, le bras droit levé, tenant en sa main une épée dressée, sa main gauche posée sur le bord de son écu. Il est en armes vêtu de mailles, avec un long surcot sans manches serré à la taille par une fine ceinture. Il porte un heaume cylindrique, à fond plat, renforcé par des bandes de

métal formant une croix. Dans la bande horizontale sont percées deux fentes à hauteur des yeux et dans la partie inférieure deux fois cinq trous à hauteur de la bouche. Le cou est couvert de mailles. Les éperons sont à molettes.

- Architecture: un gâble est esquissé.

- Cadre: inscription dont le cadre n'est pas dessiné.

Épigraphie

CHI GIST ... (HO)ME SIRE HENRIS DE HAN
CHEVALIERS ... LAN DEL INCARNATION M CC ..
SAINTE GILE PRIIES POR LUI

Héraldique

De vair et contrevair, un léopard brochant.

Source : LIÈGE, AEL, Fonds Le Fort, IV, 23.

Bibliographie :

NAVEAU, *Épitaphes Le Fort* (1888-1899), n° 1384;
KOCKEROLS, *'Defensor fidei'* (2010), p. 53, 65.

AIX-LA-CHAPELLE

(AACHEN, Allemagne, Rhénanie-Westphalie, Kreis Aachen)

DOM

[5]

TOMBE DE CHARLEMAGNE

Monument disparu.

Type : Arcosole avec statue.

Datation : après 814, avant 830.

Commémoré : Charlemagne (+ 28 janvier 814). Empereur.

Historique, Description, Épigraphie : inclus dans le Commentaire.

Commentaire

Les souverains carolingiens ne manquaient pas de signaler à leur entourage l'endroit où ils voulaient être enterrés, ou même de le préciser dans un document officiel. Ils attachaient beaucoup d'importance au lieu de leur sépulture, mais n'ont pas laissé de directives quant à la forme dans laquelle ils auraient souhaité être commémorés et on ne dispose pas de descriptions de monuments.

Charlemagne, dans un acte daté du 13 janvier 769, avait exprimé le désir d'être enterré à Saint-Denis. Son père, Pépin-le-Bref, mort l'année précédente, le 24 septembre 768, y avait préparé sa sépulture et y fut enterré¹. On trouve quelques renseignements concernant cette tombe dans une lettre adressée par Louis-le-Pieux à l'abbé Hilduin de Saint-Denis en 835² : Pépin reposait devant les portes de la basilique (*ante limina basilicae*) et une épitaphe (*titulus*) se trouvait dans un espace nommé *conditorium*. Plus tard, l'abbé Suger de Saint-Denis rapporte que Charlemagne avait fait ériger au dessus de la tombe de son père une construction qu'il nomme un *augmentum*³. Les termes

conditorium et *augmentum* désignent assurément la même chose : un édicule ou un auvent qui couvre et protège la tombe de Pépin. On ne sait rien de plus et il n'est nullement avéré et fort peu probable que sous le petit auvent il y eut un support de mémoire autre que l'inscription.

Cela se présentera tout autrement pour Charlemagne, qui meurt à Aix-la-Chapelle le 28 janvier 814 et y sera enterré, contrairement à son vœu qui, exprimé 44 ans auparavant, juste après la mort de son père, répondait à une tradition, celle de reposer près de ses ancêtres. Une quinzaine d'années plus tard, vers 830, Éginhard écrivit la biographie de l'empereur. Il avait fait partie de l'entourage de Charlemagne et avait reçu de lui, en 796, la charge des bâtiments royaux ; à ce titre il pourrait avoir été le véritable concepteur de la chapelle palatine d'Aix⁴. Après la mort de Charlemagne Éginhard fut le conseiller de son fils Louis-le-Pieux. C'est après s'être retiré de la cour impériale en 830 qu'il rédigea sa biographie de Charlemagne, la *Vita Karoli*⁵. Témoin oculaire, son témoignage est de première main. Un passage de la biographie rend compte du choix du lieu de sépulture et donne ensuite une description très succincte du monument qu'on lui érigea à cet endroit :

*Corpus more sollemni lotum et curatum et maximo totius populi luctu ecclesiae inlatum atque humatum est. Dubitatum est primo ubi reponi deberet, eo quod ipse vivus de hoc nihil praecepisset. Tandem omnium animis sedit nusquam eum honestius tumulari posse quam in ea basilica quam, ipse propter amorem sanctae et aeternae virginis gennitricis ejus proprio sumptu in eodem vico construxit. In hac sepultus est eadem die qua defunctus est arcusque supra tumulum deauratus cum imagine et titulo exstructus. Titulus ille hoc modo descriptus est : SUB HOC CONDITORIO SITUM EST CORPUS*⁶

Dans la traduction française de Louis Halphen :

« Son corps, suivant le rite, une fois lavé et la toilette faite, fut porté à l'église et inhumé au milieu de la désolation du peuple tout entier. On hésita d'abord pour le choix du lieu où il devait être déposé, car de son vivant il n'avait rien prescrit à ce sujet. Finalement, l'on s'accorda à reconnaître qu'aucun emplacement ne pouvait mieux convenir à sa tombe que la basilique qu'il avait construite lui-même et à ses frais à Aix pour l'amour de Dieu et de Notre Seigneur Jésus-Christ et en l'honneur de sa sainte Mère, éternellement vierge. On l'y ensevelit le jour même de sa mort et l'on mit sa tombe sous une arcade dorée avec son portrait et une inscription, dont voici le texte : SOUS CETTE PIERRE REPOSE LE CORPS etc... »⁷

Éginhard, présent au décès, et Louis-le-Pieux sont les deux acteurs que nous connaissons qui ont pu jouer un rôle dans les décisions qui furent prises pour l'inhumation de l'empereur. Après avoir évacué l'histoire de l'enterrement au jour même du décès, qui n'est qu'un trait littéraire d'Éginhard qui renvoie à son modèle de biographie, la *Vie des*

douze Césars de Suétone, par une allusion à l'inhumation de César qui se fit le jour de son décès, on lit, par ailleurs, que la décision d'inhumer Charlemagne à Aix a bien fait l'objet de discussions (*dubitatum est ubi*) et si le biographe relève ce point c'est que le débat devait avoir été assez important pour qu'il fut rapporté. Plus encore : le rappel même de ce débat semble clairement dire qu'il, Éginhard, en devait avoir été un des participants. En rapportant l'argument décisif du choix de la basilique d'Aix, il paraît avoir convaincu ses contradicteurs, auxquels il rend honneur. N'est-il pas, au moment du décès de l'empereur le surintendant des bâtiments royaux ?, et si la conception de la basilique lui revient, il a pu voir en cette circonstance l'occasion de parfaire l'œuvre architecturale par un mémorial à Charlemagne. De Louis-le-Pieux on note qu'il maintient la cour à Aix-la-Chapelle.

Ceci suggère, ni plus ni moins, qu'Éginhard pourrait avoir été le promoteur du double programme, celui de matérialiser la mémoire de l'empereur par une statue qui le représentait et que cette effigie fut placée aux portes de la chapelle palatine. En réalité ces deux projets n'en font qu'un, car on ne conçoit pas une sculpture sinon pour un lieu précis. Le projet est ambitieux, l'objet et le lieu étant l'un et l'autre, et l'un par l'autre, chargés d'une haute valeur symbolique.

Le projet est également nouveau. La statuaire carolingienne connaît le portrait. La statue du souverain carolingien est attestée pendant tout le 9^e siècle⁸. Art aulique, c'est dans la salle et dans les galeries du palais qu'on trouve les portraits. La tradition du portrait est un héritage antique qui ne se serait pas évanoui, mais aurait fait partie du bagage carolingien. Pour certains il serait la survivance d'une pratique séculaire⁹. Pour d'autres le portrait impérial serait dû à un revirement de l'attitude vis-à-vis de l'antiquité romaine¹⁰. Dans un cas comme dans l'autre, l'iconographie du portrait impérial ne s'inscrit pas dans un rituel funéraire, d'ailleurs inexistant, mais s'il relève d'une tradition celle-ci est extra-ecclésiale¹¹. Le monument qui sera érigé à Aix est sans conteste un monument funéraire, le texte de l'épithaphe l'atteste : *Sub hoc conditorio situm est corpus*. Le monument-portrait de Charlemagne apparaît comme une démarche pour intégrer l'image-portrait dans un rituel de la sépulture, d'ailleurs à inventer, et particulièrement en se plaçant à l'emplacement même de la sépulture, ce qui la différencie de l'image non funéraire. Il faut considérer trois aspects du monument : sa localisation, sa morphologie et son iconographie.

La sculpture prend son sens dans son environnement. Éginhard ne donne pas de précision sur l'emplacement exact de la sépulture et écrit sans plus de précision : *In hac (basilica)*, ce qui signifie littéralement 'dans celle-ci' (la basilique). Plusieurs

propositions de localisation ont été émises : au centre de l'octogone, sous un *arcosolium* dans le déambulatoire, derrière le maître-autel, sous l'ambon du chœur, dans le *westbau*¹². En 1967, la savante étude de Beumann, après une investigation sur le lien entre la tombe et le trône de l'empereur, leurs symboliques respectives et conjointes et leur évolution à l'époque carolingienne, avait par déduction postulé l'emplacement de la tombe sous la salle de l'étage du *westbau* où se trouvait le trône impérial¹³. Ce qui fut ensuite confirmé par sa découverte à cet emplacement, tel que précisé dans le bel article posthume de Leo Hugot de 1984¹⁴. En fait, les fouilles ont mis au jour la fosse qui avait contenu le sarcophage, celui-ci ayant déjà été exhumé en 1165, l'emplacement étant toutefois resté non marqué. Le sarcophage, dont subsiste la cuve, est un réemploi d'un sarcophage antique, de marbre blanc, dont la face est ornée d'un bas-relief représentant l'enlèvement de Proserpine. Enterré, il n'a pas de rapport visuel avec le monument érigé en 814 au-dessus de son emplacement.

Des précisions topographiques ont été données par Hugot, qui a décrit comme suit l'environnement architectural dans lequel était placé le monument de Charlemagne et ses incidences symboliques. Le *westbau* comporte en façade ouest une haute arcade, enfermant un volume légèrement conchoïdal. Dans cette façade se trouve une petite fenêtre grillagée qui communiquait, au premier étage, avec l'autel du Saint-Sauveur qui contenait les reliques de saint Nicaise et du Sauveur. Dans cette salle de l'étage se trouve le trône des cérémonies religieuses. À l'extérieur, devant la façade se trouve un autre trône, le trône impérial, où siégera plus tard l'empereur rendant justice et recevant les acclamations. Ce trône extérieur se trouve sous une espèce d'auvent-baldaquin, un édicule annexe, adossé à la façade, nommé dans les textes l'*augmentum*. C'est un *augmentum* comme celui que Charlemagne fit faire en façade ouest de la basilique de Saint-Denis, au-dessus de la tombe de son père¹⁵. Hugot en signale plusieurs qui existent encore : à Parme, à Vérone et à Rome Santa-Maria-in-Cosmedin. Sous son toit, l'*augmentum* communique avec les reliques, par la petite fenêtre en façade. Au rez-de-chaussée le *westbau* est ouvert ; les portes de l'église se situent plus loin que la façade, entre le *westbau* et la chapelle. Cet ensemble qui relie les deux trônes est si cohérent, qu'il ne fait pas de doute pour Hugot que l'*augmentum* fasse partie intégrante de la basilique et ne soit nullement un ajout postérieur à la chapelle, construite de 790 à 794¹⁶. On pourrait objecter que la présence, antérieure à 814, de l'*augmentum*, dont Hugot découvrit les fondations, n'est pas avérée par l'archéologie.

Dans l'hypothèse de Hugot (l'*augmentum* préexiste) le monument, qui est sur la tombe, est

situé sous l'*augmentum* ; dans l'hypothèse contraire, il est lui-même l'*augmentum*. L'*augmentum* se situe au point focal des trois conches de l'atrium extérieur, où se trouvera plus tard le trône de l'empereur, devant la façade de la chapelle. Le sarcophage de l'empereur a été trouvé juste au seuil du westbau, au dos de l'*augmentum*. Le monument et le trône se confondent à cet endroit, sous l'*augmentum*.

La statue de l'empereur s'adosse à l'église, par la fenêtre elle communique avec les reliques et avec l'autre trône qui est à l'étage dans l'église. Ces deux trônes et ces deux facettes du pouvoir impérial répondent à une conception que la mise en place du mémorial à cet emplacement entend matérialiser.

La statue de l'empereur le représentait assis, en majesté, sous un baldaquin. Elle fut soustraite à la vue et cachée lors de la visite des Normands à Aix, vers 881-882. Ceux-ci partis, la statue ne fut pas exhumée pour être remise en place. Non plus en l'an mil quand l'empereur Otton fouilla la tombe. Elle resta enfouie jusqu'en 1165.

Les raisons de ce que l'on doit bien appeler un rejet, peuvent être multiples, la plus importante semble-t-il étant relative à l'emplacement qu'occupait la statue. Nous avons un indice qui va clairement dans ce sens : dans un diplôme de Frédéric Barberousse, daté du 8 janvier 1166, c'est-à-dire quelques jours après que l'empereur eut procédé à l'élévation des reliques de Charlemagne, il est rapporté : « à Aix, où le corps très saint avait été secrètement caché par crainte des ennemis extérieurs et intérieurs »¹⁷. Qu'est-ce à dire que « les ennemis intérieurs » ? Ceux qui en 814 s'opposaient au projet qui fit l'objet de discussions à la mort de l'empereur, ou ceux qui en 882 s'opposent à la restauration du mémorial ? Il s'agit vraisemblablement de ces derniers. L'emplacement du mémorial de Charlemagne, le *solium*, avait déjà reçu une affectation assez précise lors de l'élection d'Otton I en 936. Thietmar de Mersebourg rapporte cette cérémonie, où il s'agit de deux trônes et de deux rites, d'abord l'élection et l'acclamation du candidat siégeant sur le trône situé dans l'atrium (là où fut le mémorial de Charles), et ensuite l'onction et le couronnement de l' élu sur le trône situé à l'étage de la basilique¹⁸. Il eut été impensable de replacer le mémorial de Charlemagne là où s'était ritualisée la cérémonie de l'élection. L'*augmentum* comportait désormais un trône qui avait une fonction. Au cours du temps le rôle et la charge symbolique du trône extérieur va se confondre avec ceux du trône supérieur. L'image de l'empereur en majesté, image liée au trône, n'est pas la seule image en promotion : les miniatures représentant Louis-le-Pieux, la lance à la main, répondent à une conception de l'empereur comme *miles Christi*¹⁹.

Cette explication pour satisfaisante qu'elle soit, ne répond pas entièrement à la question de savoir qui sont les « ennemis intérieurs ». Un phénomène est

peut-être sous-jacent : les « ennemis intérieurs » ne sont-ils pas ceux qui craignent le pouvoir charismatique de l'image²⁰ ?

Les opinions se cristallisent sur l'image. L'image de l'empereur a été vue pendant quelque 65 ans, soit plus d'une génération. L'impact qu'elle a eu sur une mémoire collective se déduit du fait que son souvenir s'est perpétué pendant 250 ans, pour se retrouver au 12^e siècle dans plusieurs chroniques. Celles-ci ne sont pas toutes de même valeur, mais elles existent. Un fait historique est à la base de ces récits ; il se situe lors des fêtes de la Pentecôte de l'an mil, alors que l'empereur Otton III voulut se recueillir sur la tombe de son ancêtre. L'épisode est connu tout d'abord par le témoignage de la chronique de l'évêque Thietmar de Mersebourg, écrite vers 1015, soit à peine quinze ans après les faits²¹. La phrase de Thietmar, qui a fait couler beaucoup d'encre, est la suivante : *Karoli cesaris ossa ubi requiescerent, cum dubitaret, rupto clam pavimento, ubi ea esse putavit, fodere, quousque haec in solio inventa sunt regio, iussit*. Soit : 'étant donné qu'il hésitait sur l'emplacement où reposaient les ossements de l'empereur Charles, il ordonna d'ouvrir secrètement le pavement, là où il pensait qu'ils se trouvaient, jusqu'ils furent retrouvés dans le *solio regio*. Les termes avec lesquels s'exprime Thietmar pour désigner l'emplacement exact où les ossements furent retrouvés, '*in solo regio*', ont fait l'objet de controverses, où chacun les a interprétés dans le sens qui lui convenait pour conforter ses propositions de localisation du sarcophage. On a, en effet, pu interpréter *solium* comme 'sarcophage', ou comme 'trône'. Depuis que l'emplacement du sarcophage a été retrouvé, qui ne peut être un autre que celui où Otton III l'a retrouvé, le sens à donner au mot '*solium*' dans la phrase de Thietmar, littéralement 'sarcophage'²², est à comprendre comme 'trône', le lieu du trône, abritant tout à la fois le trône et la tombe, qui se confondent²³.

Le chroniqueur laisse entendre que cette recherche se fit sans la coopération des autorités. La situation est confuse : il y a les partisans de remettre le mémorial en place et ceux qui s'y opposent. Mais il y a encore la démarche l'empereur, qui ne vise en fait que d'être reconnu comme le nouveau César en répétant le geste de celui-ci, qui fit ouvrir la tombe d'Alexandre-le-Grand à Alexandrie, seulement pour contempler un instant ses ossements. Le cadavre trouvé, l'empereur préleva une croix en or qui pendait à son cou, une partie des vêtements et remplaça le reste dans la tombe, qui fut refermée. L'incident était clos ; c'est-à-dire que le chapitre (ou la cour ?) était libéré de ses craintes quant au retour de l'image-idole et de son pouvoir.

Après le témoignage de Thietmar de Mersebourg, nous parviennent trois autres récits qui sont difficilement conciliables avec le premier, tous trois datés du second quart du 11^e siècle²⁴.

Le premier est celui du chroniqueur Adémar de Chabannes, qui écrit vers 1030. Il rapporte pour l'an 814 la mort de Charlemagne et décrit ensuite la découverte de son corps, assis sur un siège d'or (*in sede aurea sedens*) dans un sépulcre voûté (*in curvatura sepulchri*). L'empereur y tenait en ses mains une épée d'or et un évangélaire d'or, sa tête couverte d'un diadème d'or avec une relique de la sainte croix²⁵.

Le second récit est dans la chronique de Novalèse, qui date du second quart du siècle. Il donne le récit, par un témoin oculaire, de l'exhumation du corps de Charlemagne par Otton III en l'an mil. Selon ce récit trois hommes auraient pénétré dans un caveau où ils découvrirent l'empereur assis sur un trône, comme s'il était vivant (*sed in quandam cathedram ceu vivus residebat*), portant une couronne d'or et tenant un sceptre dans ses mains gantées. Otton lui coupa les ongles qui avaient percé les gants et fit refaire en or le bout le bout du nez qui avait disparu²⁶.

Le troisième récit est d'un dit Compilateur d'Adémar de Chabannes, mais qui serait également de sa main. Sur sa datation on notera que sa source, selon Beumann, est antérieure à l'an 1000²⁷. Ici l'empereur Otton III, averti par un rêve et après un jeûne de trois jours, aurait découvert dans un sépulcre voûté (*intra arcuatam speculum*) l'empereur assis sur un trône d'or (*sedens in aurea cathedra*), qu'il fit ensuite placer dans l'église.

Le point le plus frappant de ces trois récits est qu'ils présentent tous les trois le défunt empereur assis. On ne connaît, en effet, aucun exemple de ce type d'inhumation. Que les trois récits, qui semblent indépendants les uns des autres, recourent à une même affabulation prête à réflexion. On interprétera ce phénomène comme un transfert de l'image mémorielle d'une statue disparue à celle du cadavre découvert.

Malgré leur côté d'imagerie merveilleuse, leurs affabulations et leurs contradictions, ces récits ont l'intérêt de comporter des éléments descriptifs, qui se recoupent. Divers, ils ne semblent pas se situer dans une filiation. De leurs images diverses se dégage une image commune, celle d'un empereur assis, qu'il soit cadavre ou allusivement statue. La chronique de Novalèse le dit 'comme s'il était vivant' hésitant à insister, soit sur une image du cadavre embaumé, soit sur celle d'une statue. Cette dualité apparaît encore dans les détails du récit : dans une phrase il est question du cadavre, dont Otton coupe les ongles et les emporte. (Beumann a élucidé cet étrange épisode, qui devait rappeler un échange de reliques sur lequel on ne s'attardera pas ici²⁸) ; dans une autre phrase il est question de la réparation du nez, qu'Otton fait restaurer. Dans ce cas-ci, il s'agit non d'un cadavre mais d'une statue²⁹.

Revenant à l'essentiel à retirer de ces récits, il est clair qu'ils postulent tous les trois l'existence d'une statue de l'empereur, au travers d'une vision imaginaire et fautive d'un cadavre assis. Dans l'image, il faut y insister, la figure est assise sur un trône. Il n'était nul besoin de recourir à ces récits pour postuler l'existence d'une statue de l'empereur, le texte d'Éginhard était suffisant. Ce que les trois récits nous confirment en plus est que cette statue est celle d'un homme assis. Ce qu'ils affirment encore est l'existence d'une image dans une mémoire collective qui s'exprime au 12^e siècle.

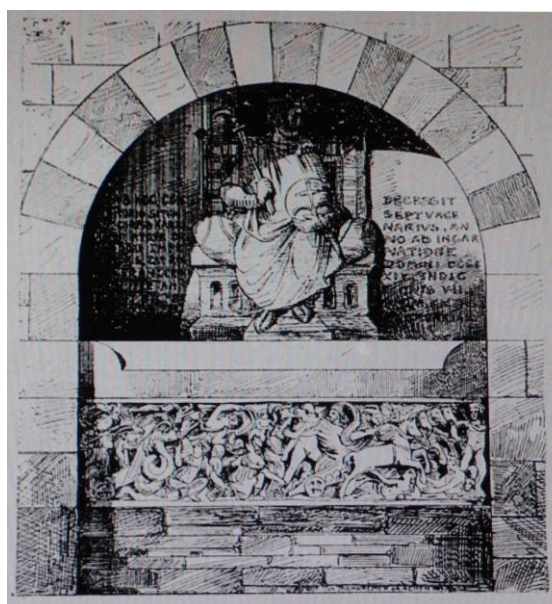
Les récits légendaires ont apparemment aussi comme arrière-fond la désillusion, pour certains, de la fin de l'épisode d'Otton, qui part sans laisser sur place quelque chose de merveilleux, ou tout simplement un support de mémoire figuré. Mais, plus avant dans le temps, si le récit du Compilateur d'Adémar de Chabannes est, comme le prétend Beumann, antérieur à 1000, cela reporte l'origine de la légende au souvenir de la statue dont l'existence est connue à partir du seul texte d'Éginhard. L'origine de la légende n'est pas alors dans le contre-sens du mot *solium*, (pris pour trône) dans Thietmar, auquel se serait joint le souvenir de la statue³⁰. Une origine, ou une des origines plausibles de la légende, pourrait se concevoir en la rattachant à l'épisode, dont on admettra qu'il dut être dramatique, de la cachette ou de l'enfouissement de la statue de l'empereur à l'approche des Normands. Si à ce moment la matière est déjà suffisante pour alimenter un récit, elle est sensiblement augmentée lorsque en l'an mil la statue ne fut pas découverte, et que sans avoir nécessairement suscité la légende, elle l'a assurément nourri. C'était retrouver dans l'imaginaire la statue dont le souvenir n'avait pas été entièrement effacé.

Thietmar doit avoir été au courant que des récits circulaient où il était dit que l'empereur était inhumé assis, récits peut-être légendaires mais qui atteignent l'Aquitaine, tel celui du Compilateur d'Adémar de Chabannes. La prose de Thietmar ne ferait-elle pas une petite concession à la légende en donnant une description volontairement ambiguë, en utilisant le terme *solium*, dont le sens a effectivement été compris par les savants d'aujourd'hui, soit comme trône soit comme sarcophage, mais qui pour ses contemporains à lui (Thietmar) pouvait également avoir les mêmes divers sens ?

Frédéric Barberousse fit canoniser Charlemagne en 1165. Lui non plus ne trouva pas la tombe, qui dut à nouveau être recherchée³¹. Cette fois-ci elle fut exhumée et les ossements de l'empereur furent l'objet d'une *elevatio* et placés dans une chaise dorée, qui trône aujourd'hui dans le chœur de la cathédrale. Encore une fois, la fosse fut refermée et l'emplacement originel de la tombe fut effacé de la

mémoire commune. Une seconde légende s'établit alors, selon laquelle ce serait au centre de l'octogone que la tombe aurait été découverte, légende officialisée dès 1622, à partir de l'ouvrage *Aquisgranum* de Peter-à-Beeck³². On y trouva lors des fouilles la tombe d'Otton III, ce qui classe cet épisode hors de cette notice, mais réactive la demande d'image.

On ne conserve pas de compte-rendu de la réorganisation des supports mémoriels de Charlemagne en 1165. Les reliques étant enfermées dans la châsse, le sarcophage, dont on ne conserve que la cuve³³, fut placé dans une niche du déambulatoire, sous un *arcosolium* et surmonté d'une statue de l'empereur assis. Il ne peut s'agir que de la statue de 814 exhumée avec le sarcophage. Il n'y a, en effet, aucune raison de faire faire une nouvelle statue alors que le corps de l'empereur est placé dans une châsse. Bien que devenue superflue, le respect dû à cette image l'a fait conserver. La statue est indirectement citée dans la *Vita Caroli Magni* commandée par Frédéric Barberousse à l'occasion de cette béatification, récit où les miracles se produisent dans la chapelle palatine, *ante venerandam effigiem venerabilis Karoli*, le terme *effigies* se rapportant à la statue et non à la châsse.



5. La seconde tombe de Charlemagne. Reconstitution de Buchkremer. © Bildarchiv Foto Marburg, 00004d07c.

Cet assemblage, d'une statue disposée sur un sarcophage, pourrait être considéré comme un second monument de Charlemagne. Cette composition hybride est attestée par de multiples sources. Le monument fut en effet visité avec respect pendant tout le moyen âge et encore jusqu'à la fin de l'ancien régime. Parmi les témoignages on compte celui de Pétrarque qui visita Aix en 1333,

de l'humaniste français Jean de Montreuil au début du 15^e siècle, de Philippe de Vigneulles qui vint en 1510. Les descriptions de la statue sont sommaires ; la plus précise est celle d'Antonio de Beatis, datant de 1512, qui la dit en bois³⁴. L'intérêt pour cette statue décrut après le moyen âge ; elle finit par être détruite en 1788³⁵.

Buchkremer a dessiné une reconstitution de la statue, publiée en 1928³⁶, telle qu'il la voyait. Le dessin a comme modèle la miniature du portrait de Charles-le-Chauve dans le Psautier qui porte son nom³⁷. Réalisée avant 869, alors que Charles-le-Chauve était roi de Francie occidentale, cette miniature le représente pourtant avec les insignes impériaux, le sceptre et le globe terrestre, marque de son ambition impériale. Le souverain, assis sur un trône, est placé sous une arcade en forme de fronton antique, reposant sur deux colonnes et surmonté d'un *titulus*. On ne peut s'empêcher de voir en cette miniature, réalisée dans l'intervalle où le mémorial de Charlemagne était visible en façade de la chapelle palatine, une réplique du mémorial de Charlemagne auquel Charles-le-Chauve ambitionnait de succéder comme empereur³⁸.

Sources

ÉGINHARD, *Vie de Charlemagne*, ch. 31, p. 35, 51 ; THIETMAR DE MERSEBURG, *Chronicon*, p. 184-186 ; ADÉMAR DE CHABANNES, *Historiarum Libri III*, p. 118 ; *Chronicon Novaliciense*, p. 100.

Bibliographie :

BUCHKREMER, *Das Grab Karls* (1928) ; BEUTLER, *Documents* (1963), p. 195 ; BEUMAN, *Grab und Thron* (1967) ; HUGOT, *Zum Grab Karls* (1984) ; DIERKENS (1991), *Charlemagne*.

- 1 DIERKENS, *Pépin le Bref*, p. 37-51.
- 2 *Quique cum quanta se humilitate ante limina basilicae sanctorum martyrum perfunxit, huius vitae curriculo sepeliri preceperit, titulus etiam ipsius conditorii innotesceat. Epistolae variorum inde ab morti Caroli Magni ..* éd. E. DÜMLER, MGH, Epp. 5, p. 326, l. 34, 35.
- 3 *..augmentum quoddam, quod a Karolo Magno factum perhibebatur, .., quia pater suus Pipinus imperator extra in introitu valvarum .. se sepeliri non supinum fecerat.* SUGER DE SAINT-DENIS, *Liber de rebus in administratione sua gestis*, PL, 186, 1228.
- 4 LECLERCQ H., *Einhard*, dans *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, IV, 2571-2576.
- 5 HALPHEN, *Éginhard*, plus loin *Vita Karoli*.
- 6 *Vita Karoli*, ch. 31, p. 35.
- 7 *Vita Karoli*, ch. 31, p. 51.
- 8 DALE, *Romanesque Sculpted Portraits*, p. 111, 118, passim.
- 9 HUBERT, *L'empire carolingien*, p. 37
- 10 DEËR, *Doppelbildnis*, p. 141-143. L'auteur avance que l'opinion de Charlemagne sur le modèle de l'antiquité s'est modifiée vers 800. Rome fut d'abord comparée à Babylone pour ensuite devenir le modèle à imiter.
- 11 DIERKENS, *Autour de la tombe de Charlemagne*, p. 164.
- 12 Toutes ces hypothèses ont été examinées par BEUMANN Helmut, *Grab und Thron Karls des Grossens zu Aachen*, dans Wolfgang BRAUNFELS Wolfgang et SCHRAMM Percy Ernst (éd.) *Karl der Grosse – Lebenswerk und Nachleben*, Bd IV, 1967, p. 9-38.
- 13 BEUMANN, *Grab und Thron*.

- 14 HUGOT, L., *Baugeschichtliches zum Grab Karls des Grossen*, dans *Aachener Kunstblätter*, 52, 1984, p. 13-28.
- 15 HUGOT, Grab Karls, p. 21.
- 16 KUBACH H.E. / VERBEEK A., *Romanische Kirchen an Rhein und Maas*. Neuss, 1970/71, p. 335.
- 17 *ubi corpus eius sanctissimum pro timore hostis exteri vel inimici familiaris caute reconditum*, cité dans BEUMANN, *Grab und Thron*, p. 17, note 69.
- 18 *Widukindi monachi corbeiensis rerum gestarum saxoniarum libri tres*. Éd. P. HIRSCH, MGH SS rer Germ i.v.sch.1935, p. 63-66. Cité par BEUMANN, *Grab und Thron*, p. 25
- 19 BULLOUGH Donald A., 'Images regum' and their significance in the early medieval West, dans *Studies in memory of David Talbot Rice*, Édinbourg, 1975, p. 223-276, voir p. 250 e.s.
- 20 Sur le pouvoir des images, voir : BELTING Hans, *Image et culte. Une histoire de l'art avant l'époque de l'art*. Paris, 2007. Traduit de l'allemand: Bild und Kult. Eine Geschichte des Bildes vor dem Zeit der Kunst. Munich, 1990..
- 21 THIETMAR DE MERSEBURG., *Thietmari Merseburgensis episcopi Chronicon*, éd. R. HOLZMANN, dans MGH, SS, IX, Berlin, 1955, p. 184-186.
- 22 Opinion émise dans : PRACHE Anne, *Les monuments des carolingiens*, p. 68-76, p. 74.
- 23 C'est la conclusion de BEUMANN, *Grab und Thron*, p. 24-25.
- 24 Un résumé plus étendu de ces quatre chroniques dans DIERKENS Alain, *Autour de la tombe de Charlemagne*, p. 170-175.
- 25 ADEMAR DE CHABANNES, *Historiarum Libri III*, II, a° 814, p. 118, éd. G. WAITZ, MGH, SS, IV, p. 106-148.
- 26 *Chronicon Novaliciense III*, p. 100, éd. L.C. BETHMANN, MGH, SS, VII, p. 73-133.
- 27 BEUMANN, *Grab und Thron*, p. 18.
- 28 BEUMANN, *Grab und Thron*, p. 18-19.
- 29 La double apparence des images a déjà entaché la crédibilité des récits selon leurs premiers commentateurs. Ainsi Ptolémée de Lucques (+ 1327), *Historia ecclesiastica*, écrit à propos du récit d'Adémar de Chabannes : *Quod intellige quantum ad imaginem eius, sive statuam, quae supra sepulchrum eius erat*. Cité par BUCHKREMER, *Das Grab Karls*, p. 144, note 1.
- 30 Hypothèse émise par ERLANDE-BRANDENBURG, *Le Roi est mort*. p. 36.
- 31 BEUMANN, *Grab und Thron*, p. 18.
- 32 BUCHKREMER, *Das Grab Karls des Grossen*, p. 99.
- 33 Actuellement au trésor de la basilique. Dimensions 215 x 64 cm, hauteur 58 cm ; la cuvette 200 x 49 et 49 en profondeur.
- 34 BUCHKREMER, *Das Grab Karls des Grossen*, p. 118.
- 35 BUCHKREMER, *Das Grab Karls des Grossen*, p. 83.
- 36 BUCHKREMER, *Das Grab Karls des Grossen*, p. 171.
- 37 PARIS, Bibliothèque nationale, lat. 1152, f 3 v°.
- 38 LAFITTE & DENOËL *Trésors carolingiens. Livres manuscrits de Charlemagne à Charles le Chauve*. n° 15, p. 108-112 et p.32-33.

[6]

ÉPITAPHE D'ARNOLD VON MERODE

Chapelle Saint-Nicolas.

Type : Épitaphe figurative.

Datation : 1487.

Données matérielles : Laiton. 180 x 87 cm. Champlévé; gravure.

Commémoré : Arnold von Merode (+ 22 août 1487).

Description

- Tableau: quatre bannières armoriées divisent le tableau en trois compartiments. Au centre se tient la Vierge couronnée et nimbée, ses longs cheveux descendant dans le dos. Elle tient en ses bras l'Enfant Jésus, nimbé, qui se redresse et tend la main vers le phylactère où se lit la prière du chanoine: *O Mater Dei, miserere mei*. Le défunt est agenouillé; il tient en ses mains une supplique ou un livre. Sur son bras pend son aumusse. Il a une grande tête carrée et une large calvitie. Derrière lui se tient un ange gardien qui met la main sur son épaule et le protège d'un monstre qui apparaît derrière lui. L'ange est nimbé et tient en sa main droite une croix de procession. À la droite de la Vierge se tient un saint patron, saint Joseph, nimbé et barbu, vêtu d'un manteau ouvert sur les côtés et tenant un livre de sa main gauche. À l'avant-plan et au centre du tableau est posé un écu, accompagné d'un heaume et de ses lambrequins et coiffé d'un

cimier.

Les personnages du tableau se trouvent dans un pré d'herbes sauvages, où se dressent diverses plantes et qui est bordé au devant par une suite de feuilles prêtes à s'envoler. Dans cette bordure sont plantées les quatre bannières.

- Inscription : en dessous du tableau se trouve un registre épigraphique, où l'épitaphe est gravée sur 13 lignes, en lettres gothiques serrées, avec de grandes majuscules. La table est cernée d'un ruban de feuilles. Le tableau est traité en gravure, l'inscription et le ruban du tableau sont taillés en champlévé.

Épigraphie

HIC JACET VENERABILIS NOBILIS AC GENEROSUS
DOMINUS ARNOLDUS DE / MERODE BACCALARIVS
UTRIUSQUE JURIS UNIVERDITATE AUREOLANEN
/ CUBICULARIVS QUONDAM EUGENII PAPE QUARTI
IN ULTIMO Eius ANNO / ET POSTEA PAPE NICOLAI
QUINTI QUAMDIU IN HUMANIS FUIT CANONICUS /
LEODIENSIS ET AQUENSIS AC PREPOSITUS
ECCLESIAE BEATE MARIE VIRGINIS IN /
TRAJECTO ET SANCTI GEORGII
WASSENBERGIENSIS EC QUI RECEPITUS / FUIT AD
PREBENDAM AQUENSIS ANNO DOMINI M CCCC
XXIX DIE XV MENSIS / FEBRUarii ET FECIT SUUM
JUBILEUM PRIMA DIE MENSIS FEBRUarii ANNO TC
/ LXXXIII ET FUNDAVIT ISTUD ALTARE PRO
DUOBUS SACERDOTIBUS / AD COTIDIANAM
MISSA ALTERNATIS VOCIBUS CELBRANDAM QUI
OBIIT / ANNO DOMINI M CCCC LXXXVIJ

VICESIMA SECUⁿDA MENSIS / AUGUSTI Cuius
AnImA REQUIESCAT IN PACE

Ci-gît vénérable, noble et bien-né sire Arnold de Merode bachelier dans les deux droits de l'université d'Orléans; Qui fut chambellan du pape Eugène IV pendant ses dernières années et ensuite du pape Nicolas V tant qu'il vivait; chanoine de Liège et d'Aix, prévôt de l'église Notre-Dame de Maastricht et de Saint-Georges à Wassenberg, etc. Qui fut reçu prêtre d'Aix en l'an du Seigneur 1429, le 15 du mois de février et fêta son jubilé le premier jour du mois de février de l'an 1484; fondateur de cet autel pour deux prêtres, à célébrer une messe quotidienne à deux voix. Il mourut l'an du Seigneur 1487 le 22 du mois d'août. Que son âme repose en paix.

Héraldique :

- sur les bannières: a) sept pals, l'écu engrêlé (MERODE); b) billeté, un lion couronné (PIETERSHEIM); c) trois fleurs de lis, 2, 1 (RUMMEN); d) coupé, au chef sept pals, en pointe trois macles, 2, 1 (VAN BERGHE).
- sur l'écu dans le tableau: comme ci-dessus: MERODE avec en cœur un écu PIETERSHEIM.



6. Épitaphe d'Arnold von Merode. Aix-la-Chapelle, Dom.
D'après CREENY, *Brasses*, 45.

Bibliographie

CREENY, *Brasses* (1884), n° 45; FAYMONVILLE, *Der Dom su Aachen* (1909), p. 317; BOCK F., *Rheinlandes Baudenkmäler I*, n° 9, fig. 8; HAAS, *De familie van Merode* (1995).

AIX-LA-CHAPELLE MUSÉE SUERMONDT

[7]

LAME DE MATHILDE ROELANTS

Sammlung Ludwig. Inv. : n 5475

Type : Plate-tombe héraldique.

Datation : 1396.

Données matérielles : Laiton. 36,2 à 36,4 cm de côté, ép. 3,2 mm. Gravure ; champlevé.

Historique : Achetée en 1965 à une vente à New-York par le professeur Peter Ludwig qui la mit en dépôt au musée en 1966.

Commémorée : Machteld (Mathilde) Roelants, béguine (+ 19 mai 1396).

Description

La lame provient d'une dalle de pierre dans laquelle elle était incrustée. Composition héraldique en un carré sur pointe. Sur un fond de ciel étoilé se détache un ange aux ailes déployées, la tête nimbée, présentant un écu. Il est inscrit dans un anneau portant, gravé en champlevé, l'inscription funéraire. Dans les quatre coins de la lame sont gravés les symboles zoomorphes des évangélistes, tenant chacun un phylactère vierge.



7. Lame de Mathilde Roelants. Aix-la-Chapelle, musée Suermondt. D'après EVERAERTS, *Recueil de tombes*. © H. Kockerols.

Épigraphie

HIER LEET BEGRAVEN JOFFROUWE MACHTELD / ROELANTS DIE STARF M CCC XCVI XIX In MEY

Héraldique

Parti; à dextre: un sautoir engrêlé, au chef un cor de chasse; à senestre: un sautoir échiqueté, au chef un écu : trois pals, le chef plein.

Commentaire

La pierre dans laquelle la lame était encastrée se

trouve toujours à l'église du Béguinage de Louvain. Le premier exemple conservé de l'ange présentant l'écu.

Sources

LOUVAIN, Stadsarchief Leuven, EVERAERTS, *Recueil de tombes*, fol. 226v°-227r°, nr 513 ; BRUXELLES, KBR, ms II, 5201 (EVERAERTS, *Recueil des blasons*), f° 277v° 278r°, num 2380.

Bibliographie

GRIMME, *Neuzugängen* (1966), p. 8; VAN MOLLE, *De koperen grafplaat* (1973).

ALLEUR

(comm. Ans, arr. Liège, prov. Liège)

CHAPELLE SAINT-PIERRE À HOMBROUX

[8]

DALLE DU CURÉ JEAN

Sert de table d'autel.

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : 1303.

Données matérielles : Pierre de Meuse. Fragment, 187 x 87 cm. Gravure. La partie inférieure perdue ; environ la moitié de la surface usée.

Historique : Dégagé en 2003 du retable d'autel dans lequel elle était encastrée.

Commémoré : Jean, curé de Hombroux (+ 17 mars 1303).

Description

- Figure: d'un prêtre en habits sacerdotaux. Le col de l'amict, droit et large, est chargé d'un décor alterné de rectangles et d'ovales. La tête est très légèrement tournée vers sa droite, ce qui différencie les narines ainsi que les joues. Les paupières sont baissées; autour de la tête tonsurée une chevelure s'épaissit en boucles au niveau des oreilles. Le prêtre tient de ses deux mains un calice à la coupe largement arrondie.

- Architecture: portique sommaire à demi-colonnettes, calées contre le filet de la bordure, supportant un arc surbaissé, dont la pointe est très légèrement profilée en accolade. L'intrados de l'arc est divisé en trois lobes; son extrados est orné de crochets en forme de brindilles. Le fleuron de l'arcade empiète sur la bordure. Au-dessus de la tête apparaît la main divine bénissante.

- Cadre: inscription sur une bande entre deux filets, gravée en onciales, les mots séparés par deux points. On note un grand nombre de contractions.

Épigraphie

ANNO DNI / M CCC (TErc)IO IN DIE BeatE
GerTRVD.. .. OBiit DomiNuS IOH(ANNES) / .. /
(A)MEñ

L'an du Seigneur 1303, le jour de la bienheureuse
Gertrude, mourut le sire Jean

Commentaire

La simplicité du décor illustre un type de dalle peut-être modeste, mais sans toutefois réduire l'importance de la figure. Plusieurs exemples de ce type se retrouvent aussi bien dans le namurois que dans la région de Tongres. Le décor fort simple de la dalle de Hombroux est proche de celui d'un chevalier, Nenkin de Gothem (+ 1296), à l'église de Gotem. La dalle offre en outre de frappantes similitudes avec celle d'un autre prêtre (+ 1313), à l'église de Hoepertingen.



8. Dalle du prêtre Jean. Alleur, chapelle de Hombroux. © H. Kockerols.

Source : LIÈGE, Bibl. ULg, ms 3338 (LOHEST), p. 48.

Bibliographie

KOCKEROLS, *Monuments arr. Liège* (2004), p. 127, n° 57.

ALLEUR

DÉPÔT DE LA RÉGION WALLONNE

[9]

DALLE D'ÉGÉLA ET GUILLAUME

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : Vers 1270.

Données matérielles : Pierre de Meuse. Fragments, 158 x 154 cm, pour les fragments assemblés. Gravure, champlevé. La dalle est sortie de la fouille, brisée en 8 morceaux, ce qui représente environ la moitié supérieure de la dalle d'origine. Nombreuses pertes entre les fragments, toutefois conservées.

Historique : Fragments découverts en 2004, lors de

fouilles menées par la Région wallonne sur le site de l'ancienne église abbatiale du Val-Saint-Lambert à Seraing.

Commémorés : Égela et Guillaume, son parent. Égela est, selon l'inscription, la veuve de Wéry, ou Wéric, des Fontaines et la mère de quatre chevaliers.

Description

- Figures: la figure de gauche est une dame. Elle a les yeux grands ouverts, la tête couverte d'un voile, qui retombe sur ses épaules, laissant apparaître un peu de sa chevelure. Elle porte, sur une robe qui laisse le cou bien dégagé, une cape ouverte, retenue par un cordon. Ses mains, dont les pouces sont censés retenir le cordon de la cape sont tournés la paume vers la poitrine, les doigts longs et effilés légèrement ouverts, dans un geste suggérant l'intériorité et le recueillement. Sa tête repose sur un coussin carré, muni de quatre toupets aux angles, au motif de petits carreaux ornés chacun d'un annelet.

La figure de droite est celle d'un jeune homme. Il a les yeux ouverts, la chevelure amplement bouclée. Il porte une tunique échancrée au col. Sa main droite, devant la poitrine, tient le capuchon du faucon qui se tient sur sa main gauche levée. Le coussin derrière sa tête présente un dessin analogue à celui de la dame, les carreaux toutefois ornés d'une croix.

Les deux effigies sont vues strictement de face. La technique utilisée pour les chairs est le champlévé; il s'applique aux mains, aux visages et, pour la dame, au voile qui enveloppe sa tête. Divers autres détails sont traités en champlévé : aux fenestrelles des pinacles, aux tympans des trilobes des arcades et aux écus.

- Architecture: portiques jumelés, individualisant la présentation des figures, composés d'arcades tracées en tiers-point, à l'intrados trilobé, surmontées de gâbles élevés, aux rampants chargés de crochets et sommés d'un fleuron. Le tympan du gâble est orné d'une rosace, inscrivant un écu, accompagnée de deux petits écus disposés en oblique au pourtour de la rosace. Les arcades reposent sur des colonnes, une colonne centrale et deux extérieures engagées, munies de forts chapiteaux à crochets feuillus. Au-dessus des gâbles se profilent des pinacles, assis sur une maçonnerie appareillée, comportant deux niveaux de fenestrelles ajourées. Dans les écoinçons de cette architecture apparaissent, sortant des nues, des anges, deux par effigie, balançant des encensoirs.

- Cadre: inscription sur une bande entre deux filets, gravée en onciales, les mots séparés par un point.

Épigraphie

UXOR WERRICI DE FONTANIS [IACE]T ICI
EGELA SIC DICTA MIGRA[VIT CARNE RELICTA
QUATUOR ISTA FUIT MATER GENEROSA

VIRORUM

QUOS SUB MILITIA DECORAVIT LAUS
ANIMORUM

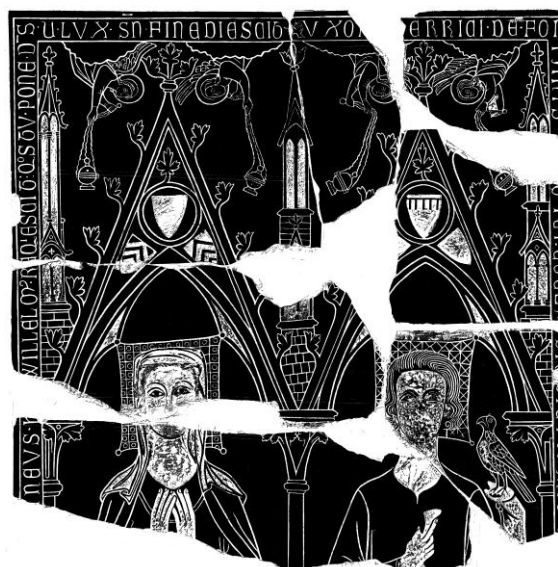
IS CONSANGUI[NEUS [HIC] WILLELMUS
REQUIESCIT

QUOS TU PONE DEUS UBI LUX SINE FINE DIES
SCIT

*Ici gît l'épouse de Wéric des Fontaines
La veuve Égela quitta ce qu'on nomme la chair.
Elle fut la noble mère de quatre hommes
Qu'honora dans la milice le renom de leurs âmes.
Ici repose son parent Guillaume
O Dieu, place-les là où la lumière est éternelle.*

Héraldique

- la dame: trois chevrons
- le jeune homme: plain, à un lambel antique en chef.



9. Dalle d'Égela et Guillaume. Allieur, dépôt de la Région wallonne. © H. Kockerols.

Commentaire

Concernant l'identité de la dame, le chroniqueur Jacques de Hemricourt rapporte à propos d'un chevalier nommé Wéry des Fontaines qu'il avait trois fils chevaliers. S'il s'agit du mari d'Égela, ce qui est probable, celle-ci est veuve après 1253, date de la dernière mention de Wéry des Fontaines. Deux de ses fils étant adultes en 1239, Égela devrait être née au plus tard vers 1200, et son décès pourrait difficilement se situer après 1280. Elle est la grand-mère de Godefroid de Fontaines, célèbre théologien à l'université de Paris, qui meurt en 1306 ou 1307. Le lien de parenté entre Égela et Guillaume n'est pas signalé, ni connu.

Concernant l'épithaphe, on aura noté les rimes des distiques ; le premier comporte à chaque vers une rime riche, bisyllabique, « ici » et « icta ». Le dernier a des rimes riches et concaténées : eus, iescit. La graphie « ici » est incertaine ; de même «

is » et « dies scit ».

La dalle d'Égela et Guillaume retient l'attention pour plusieurs motifs iconographiques. Elle est une des premières dalles à double effigie, bien qu'en ce cas il ne s'agisse pas d'un couple. On retiendra ensuite les mains de la dame, variante de celle aux mains jointes paume contre paume, qui prête à la figure un recueillement intérieur. Le geste d'Égela semble atténuer le contraste avec l'attitude de Guillaume qui n'est nullement celle de la prière, ni du recueillement. La fauconnerie est fort prisée par la noblesse et les écrits sur le sujet assez largement répandus. Le jeune homme est représenté dans la passion de la vie. Égela est peut-être sa mère. On peut y voir une image de tendresse pour le jeune homme, peut-être décédé à un jeune âge. Toujours est-il que si la fauconnerie est répandue, sa figuration sur une pierre tombale, à l'inverse des sceaux, est rare.

Une troisième considération relative à l'iconographe concerne le motif héraldique. L'écu est un motif non religieux, qui apparaît en *outsider* dans la composition de la dalle funéraire. Il est bien sûr emblématique du lignage et il qualifie la personne, mais son icône n'intervient pas dans la composition aussi longtemps que ses motifs ne s'affichent que sur le bouclier ou sur les cottes armoriées des hommes. C'est en dehors de la conception du thème iconographique qu'il s'immisce dans celle-ci. La place qu'occupent les écus sur cette dalle est exceptionnelle, dans la rosace du gâble, donnant à l'héraldique une place éminente. Le fait que cette prise de position ne se soit apparemment pas reproduite, laisserait entendre qu'elle a pu être jugée inconvenante et contestée.

La dalle est encore assez exceptionnelle pour la technique du champlevé qui est appliquée pour les chairs et certains détails. Les exemples de réalisations utilisant cette technique sont peu nombreux et se situent principalement dans la décennie des années 1270. La technique est abandonnée et remplacée dès 1280 par celle des incrustations. Ceci aiderait à préciser une datation. Si l'on considère la dalle d'Égela et Guillaume comme une œuvre de qualité au-dessus de la moyenne, sa conception se conçoit plutôt à l'avant-garde de l'évolution. Sa réalisation se situerait alors au plus tard en 1280. Elle se placerait dans la période 1260-1280, soit ca 1270.

Bibliographie

VAN DEN BERCH, *Épitaphes*, n° 1529; DE BORMAN, *Hemricourt* (1925), I, p. 246-247; KOCKEROLS, *Seraing* (2007); KOCKEROLS, *Two incised Slabs from Val-Saint-Lambert* (2008); IDEM, *Deux dalles du Val-Saint-Lambert* (2009).

Reproduction

Frottis : MALONNE, H. Kockerols.

[10]

DALLE DE FRÉDÉRIC

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : Vers 1280.

Données matérielles : Pierre de Meuse. Fragments, ensemble : 165 x 170 cm. Gravure. Lors de son extraction de la fouille, la dalle s'est brisée en deux morceaux. Ensemble, les fragments constituent un peu plus que la moitié supérieure de la dalle complète. La dalle n'est pas usée en surface mais elle a souffert, vraisemblablement lors d'un transport au cours duquel elle a été raclée par une surface rugueuse, de telle sorte qu'une bonne partie des traits de gravure ont leurs arêtes épauffrées.

Historique : Fragments découverts en 2004, lors de fouilles menées par la Région wallonne sur le site de l'ancienne église abbatiale du Val-Saint-Lambert à Seraing.

Commémoré : Frédéric, médecin.

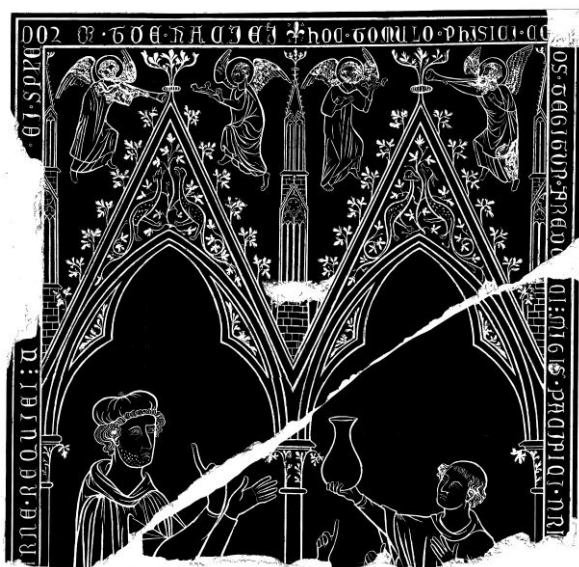
Description

Figure: une scène à trois ou quatre personnages. À gauche le médecin, barbu, coiffé de sa toque, portant une *cappa* à capuchon rabattu. Il est vu de trois quarts, les deux mains levées, l'index de la droite pointée vers le haut, la main gauche désignant une fiole que présente un second personnage, un jeune clerc à la tête tonsurée. Plus bas, un troisième personnage lève la main droite et pointe son index vers la fiole. Une partie d'une autre main levée suggère la présence d'un quatrième personnage, également assis. La scène représente une uroscopie. Les élèves, à droite sont de stature nettement plus réduite que le maître.

Architecture: un double portique abrite la scène. Les arcades des portiques présentent un tracé de parfaite géométrie, les arcs brisés s'inscrivent dans un triangle équilatère, leur intrados subdivisé par les segments d'un cercle au rayon égal à la moitié du côté du dit triangle ; le lobe central est d'un même tracé. Ce tracé simple et rigoureux dérive de l'architecture contemporaine ; son application sur la pierre tombale se conjugue avec la grande simplicité opératoire du tracé de base sur la pierre à graver. Les chapiteaux au décor de feuilles sont d'un dessin peu commun : leur décor n'est pas appliqué dessus mais c'est le rameau même de la vigne qui le profile. La vigne n'a pas de fruits, ses feuilles sont toutes jeunes. Le même motif de jeunes feuilles de vigne se retrouve sur les rampants, le tympan et le fleuron du gâble ainsi que sur les vides des écoinçons. Le motif, taillé avec une réelle dextérité, renvoie à la fraîcheur de la découverte et de la représentation de la nature au milieu du 13^e siècle, dont sont témoins la facture et le style, vite répandus en Europe, de fameuses sculptures de la cathédrale de Reims – chapiteaux du triforium et façade intérieure ouest. Témoins

également les écrits d'Albert le Grand (*De naturalibus*) qui abandonne la description symbolique des plantes pour dire ce qu'il voit de ses yeux. Dans le tympan des gâbles on voit, dressés et affrontés, des animaux fabuleux, dont les queues se terminent en branches feuillues. Les arcades reposent sur une colonne centrale et deux colonnes latérales, engagées, aux chapiteaux enrobés de mêmes feuillages. Dans les écoinçons des gâbles, se meuvent des anges, deux par portique, les uns tenant une couronne, les autres soufflant dans des trompettes. A l'arrière-plan se dressent, assis sur une maçonnerie appareillée, de hauts pinacles, en forme de tours aux façades percées de fenêtres.

Cadre: inscription sur une bande entre deux filets, gravée en onciales, les mots séparés par un point, les vers par un rang de trois points. Une fleur de lis marque le début de l'inscription, dont le ductus est caractérisé par un contraste de pleins et déliés.



10a. Dalle de Frédéric. Dépôt de la Région wallonne. © H. Kockerols.

Épigraphie

HOC TOMULO PHISICI CORPUS TEGITUR
FREDERICI

MITIS, PACIFICI, NOSTRI [SPECIALIS AMICI
FRUCTUS HONESTATIS, IN EGENOS COR
PIETATIS

IPSUM DITAVIT FORIS INTERIUSQUE BEAVIT
FILI CHRISTE DEI FAC AETERNAE REQUIEI

UT PAX DETUR EI SPLENDORQUE TUE FACIEI

*Cette tombe renferme le corps de Frédéric, le médecin,
Homme doux, pacifique et notre ami intime.*

Cœur de piété pour les démunis, il s'enrichit lui-même

*De l'usufruit de l'honnêteté, rendant heureux les autres
et lui-même.*

O Christ, fils de Dieu, donne lui le repos éternel

Afin qu'il connaisse la paix et la splendeur de ta face.

Commentaire

Un maître Frédéric, médecin (*fisicus*) et chanoine de Saint-Martin à Liège est mentionné dans un acte du 14 avril 1270, où son neveu Nicolas, qui part pour un voyage outre-mer, transporte une rente en faveur de l'abbaye du Val-Saint-Lambert¹. Un doyen de Saint-Martin à Liège, nommé Frédéric, est mentionné dans trois actes du chapitre de Saint-Martin, au 18 mars 1271, au 9 juillet 1303 et au 19 juin 1307 ainsi que dans un acte de 1296 du chapitre de Saint-Jean². Dans ces quatre actes il n'est pas qualifié de médecin mais préside une cour. S'il s'agit du même Frédéric, il n'était donc pas encore doyen en 1270 et son décanat aurait été de 30 ans au moins ; oncle en 1270 il aurait eu 60-70 ans lors de la dernière mention. Bien qu'un seul et même Frédéric ait été présenté comme concerné par ces mentions³, on a des raisons d'en douter. On a noté qu'en 1256 l'abbaye comptait parmi ses membres un médecin⁴. Frédéric n'est pas mentionné dans l'obituaire de l'abbaye⁵. D'autre part, et surtout, il est enterré au Val-Saint-Lambert et l'épithaphe gravée sur sa tombe, qui ne mentionne pas une fonction de doyen mais son état de *physicien*, terme usuel à l'époque pour médecin, est rédigée par les moines du Val Saint-Lambert, qui le qualifient d'ami intime. On verra plus loin que l'examen stylistique exclu l'identification au médecin, doyen de Saint-Martin.

La composition dans laquelle s'inscrit la scène présente une particularité : le double portique qui abrite la scène et qui la coupe avec une colonne médiane, ne s'impose pas pour un défunt unique et semble bien avoir été conçu indépendamment des figures. La scène que prévoyait le programme iconographique, exigeant une largeur importante, aurait ainsi pu s'accommoder d'une pierre au dessin prégravé d'une double arcade. De nombreux exemples démontrent, en effet, que les compositions sont bien souvent des assemblages de dessins d'architectures et d'effigies, conçus indépendamment les uns des autres, celle de l'architecture pouvant être préfabriquée⁶.

L'inscription présente de multiples jeux de rimes : des rimes bi-syllabiques, ICI, à la césure et à la fin des deux premiers vers, une rime léonine également, EI, répétée aux deux derniers vers. Le tracé de plusieurs lettres semble hésitant, voire fautif. On remarque, annonçant l'incipit, une fleur de lys au milieu du côté supérieur. Elle remplace la croix qui figure habituellement à cet emplacement, mais rappelle celle-ci par le motif de quatre groupes de points, placés en croix diagonale. Ce motif ne semble pas de simple décoration ; il serait à interpréter dans la tradition tardo-romane où des croix ornant des couvercles de sarcophages sont accostées de billes symbolisant les fruits de l'Arbre de Vie qu'est la croix. Le sculpteur termine semble-t-il à regret la gravure du texte en ornant les deux derniers « I » de force fioritures fantaisistes.

L'iconographie, étrangère au thème habituel du *gisant* accompagné d'emblèmes du pouvoir, est une scénographie, ce qui, à part de très rares exceptions⁷, n'a pas d'autres exemples au moyen âge que ceux des professeurs ou enseignants, exemples qui ne se présentent d'ailleurs qu'à partir du milieu du 14e siècle⁸. On notera toutefois que la rare dalle funéraire connue d'un médecin avec une figuration scénique, celle de Guibert de Celsoy, doyen de la faculté de médecine de Paris en 1360 et médecin de trois rois de France, le représente comme professeur et non dans l'exercice de la médecine, la scène étant d'ailleurs une réplique de celle du professeur de théologie Guillaume de St Rémy à Meaux⁹. Quelle que soit la discipline, c'est l'enseignant qui est mis en évidence. La scène représentée sur la dalle funéraire de Frédéric, s'inscrivant dans cette logique, serait celle d'un enseignant et non d'un acte médical. Bien que les troisième et quatrième personnages soient largement lacunaires, c'est bien d'une scène d'enseignement qu'il s'agit. La renommée de Frédéric comme médecin-enseignant ne nous est pas parvenue, sinon par son monument qui le représente comme tel. On note toutefois que l'abbaye du Val-Saint-Lambert possédait un manuscrit médical du 12e siècle¹⁰.

Mais, au même titre que le théologien-enseignant est une figure métaphorique de l'Église dépositaire de la Révélation, la dalle de Frédéric-médecin induit une seconde lecture, celle d'une médication spirituelle. Le sens multiple des choses et des gestes au moyen âge nous incite à voir en cette scène un symbolisme : le médecin soigne le corps physique, il soupèse son espoir de vie terrestre, tandis que l'âme sera examinée au moment de la mort et pesée pour ses œuvres et sa moralité. La scène ferait donc appel à une image, moralisante, de médication spirituelle. Ce thème se retrouve allusivement ou explicitement tant dans l'iconographie que dans les textes. *Ce ne sont pas les gens bien portants qui ont besoin de médecin mais les malades* dit le Christ dans l'évangile de Mathieu (9, 13). L'homme malade et pécheur cherche la guérison du corps et le salut de l'âme dans la démarche du pèlerinage, métaphore de la vie. Sur une enseigne de pèlerin, de la fin du 12e siècle, on lit une supplication à saint Remacle :

CORPORIS AC ANIMAE TOLLIS VITIOSA
REMACLE,

*Tu enlèves les vices de l'âme et du corps,
Remacle*¹¹.

Sur la châsse de Saint Domitien à Huy, une des inscriptions sur les rampants est
GRATIA DIVINA MEDICVS FVIT¹².

Sur une miniature française du 14e siècle on lit au-dessus de l'image des médecins dans la même attitude que Frédéric, les mots¹³ :

MEDICI MINISTRI DEI

Médecins, ministres de Dieu.

La comparaison de la médecine s'étend à celle des médecins. Une autre enluminure française du 14e siècle, traite le thème de façon très imagée : on voit le Christ-pharmacien derrière son comptoir, rédigeant une ordonnance pour ses deux malades, Adam et Ève, nus dans son officine¹⁴.

Au-delà de la commémoration du défunt médecin, le monument funéraire propose avec évidence une lecture, à partir de l'image du médecin. L'iconographie de la dalle de Frédéric est exceptionnelle. On n'en connaît pas d'autre exemple¹⁵.



10b. Dalle de Frédéric. Détail. Alleur, dépôt de la Région wallonne. © H. Kockerols.

Le décor architectural est encore complété par un autre élément, également exceptionnel dans la représentation architecturale des monuments mosans : les pinacles qui se dressent habituellement aux côtés du gâble sont ici d'une telle ampleur et d'une telle précision de détails constructifs (voir les rosaces surmontant les fenêtres) qu'on les nommerait volontiers des tours. Elles présentent un parti architectural où un socle massif porte un étage de clocher, surmonté d'une lanterne octogonale, schéma qui sera un demi-siècle plus tard celui de la tour de la cathédrale d'Utrecht. On voit encore deux couples d'anges, de part et d'autre des gâbles. Leur iconographie est, décidément, également exceptionnelle : au pays mosan au 13e siècle les anges qui accueillent les défunts au Paradis balancent des encensoirs¹⁶. Ici, l'un sonne la trompette du Jugement, l'autre accourt et présente

une couronne à l'écu¹⁷. *Reste fidèle jusqu'à la mort*, dit l'Apocalypse (2, 10) et je te donnerai la couronne de vie.

La qualité du dessin et la facture de la gravure attestent la marque d'un lapicide doué. Tandis que le programme iconographique est dû à une personnalité certaine, qui s'exprime par des choix originaux, en dehors des sentiers battus. Par son éloge funèbre à l'adresse d'un *ami intime*, l'œuvre désigne la communauté monastique comme commanditaire. Mais il y a un troisième homme : celui qui a dessiné la scène de Frédéric enseignant. L'œuvre et la miniature des médecins ici reproduite renvoient sans hésiter à un peintre ou un miniaturiste.

La mention du physicien Frédéric en 1270 renvoie à un homme vivant, ce qui donne cette date comme celle *post quem* de la confection de l'œuvre. L'examen stylistique comparatif donnera la fourchette de datation. La qualité de l'œuvre permet et oblige de ne la comparer qu'avec celles de qualité équivalente et de ne pas tenir compte de celles qui sont des imitations ou qui sont médiocres. Seul un nombre forcément restreint entre en ligne de compte. On retiendra comme représentatives trois dalles du diocèse : celle du templier Gérard de Villers, 1273, à Villers-le-Temple, celle du chapelain Guillaume, 1284, à Sombreffe et celle de l'évêque Edmond von Wörth, 1292, à Rijkhoven. La première présente un portique au tracé encore tâtonnant, la seconde un tracé équilibré, se rapprochant de celui de la dalle de Frédéric. Sur la troisième, l'arcade abandonne le tracé rigoureux et les colonnes sont remplacées par des piédroits fasciculés. Ces trois monuments illustrent l'évolution de la représentation architecturale sur les pierres mosanes au cours du dernier quart du siècle. Le motif particulier du feuillage au naturel s'y repère aux chapiteaux de la dalle de 1284 et aux redents des gâbles de la dalle de 1292 ; il se retrouve encore en 1298 et se fane ensuite¹⁸. Une dernière observation encore : la dalle de Frédéric ne suit pas la mode des années 1270, celle de traiter les chairs des figures en technique de champlévé (comme à la dalle de 1273), ni celle des années 1290, de traiter ces chairs en incrustations de marbre (comme à la dalle de 1292). Elle marque ainsi, tout en n'étant pas la seule en ce cas, une distance par rapport à la mode, une indépendance de conception. On peut, en conclusion, dater la dalle de Frédéric du dernier quart du 13^e siècle et même un peu avant, avec vraisemblance plus précisément entre 1270 et 1290. Cette datation rend par conséquent très improbable que le médecin Frédéric cité en 1270 soit le même que le Frédéric doyen de Saint-Martin qui vivait encore en 1307.

Bibliographie

VAN DEN BERCH, *Épitaphes*, n° 1533; KOCKEROLS, *Seraing* (2007); IDEM, *Two incised Slabs from Val-Saint-Lambert* (2008); IDEM, *Deux dalles du Val-Saint-Lambert* (2009).

Reproduction

Frottis : MALONNE, H. Kockerols.

- ¹ SCHOONBROODT G, *Inventaire analytique et chronologique des archives de l'abbaye du Val-St-Lambert lez Liège*, t.1, Bruxelles, 1875, au no 311, p. 112.
- ² SCHOONBROODT J.G, *Inventaire analytique et chronologique des chartes de Saint-Martin*. Liège, 1871, n° 95, 146 et 150 ; LAHAYE L., *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste à Liège*, Bruxelles, 1921-1933, n° 237.
- ³ RENARDY Chr, *Les maîtres universitaires du diocèse de Liège – Répertoire biographique*, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule 132. Paris, Les Belles Lettres, 1981. notice no 146, p. 224.
- ⁴ LEDRU L., *Les vicissitudes de la construction du Monastère du Val-Saint-Lambert*, dans *CAPL*, 1924, p. 22.
- ⁵ Communication de Mme Stéphanie Denoël, attachée aux Archives de l'État à Liège.
- ⁶ Ce qui est encore confirmé par une miniature, fréquemment reproduite, de la British Library, Add. MS. 10292, fo 55b, où l'on voit une cliente dans l'atelier du tombier dont les hommes travaillent sur une pierre au seul décor d'architecture.
- ⁷ Une dalle de 1307, à Lyon, représente le pénitencier de l'archevêque châtié un pénitent, dans une composition sans portique. Elle est illustrée dans GREENHILL, *Slabs*, no 25a.
- ⁸ *Gaignières*. numéros 781, 906, 907 916 ; aussi GREENHILL, *Slabs*., ill. 38, 43b.
- ⁹ Illustrée dans GREENHILL, *Slabs*., vol. 2, p. 109.
- ¹⁰ Bruxelles, Bibliothèque royale Albert Ier, ms. 2419-31. Cfr. *Wibald, abbé de Stavelot-Mamédy et Corvey (1130-1158)*, Catalogue de l'exposition du même nom à Stavelot, 1982, notice 41.
- ¹¹ M. Albert Lemeunier (+) a attiré mon attention sur cet objet, conservé au Musée communal de Huy.
- ¹² *La chaise de saint Domitien de Huy et sa restauration*, s. dir. Lemeunier L., Huy, 2005, p. 9-10.
- ¹³ Le *Canon* d'Avicenne traduit par Gérard de Crémone, Paris, Bibliothèque nationale, ms français 14028, f. 1 vo.
- ¹⁴ Paris, Bibliothèque nationale, ms français 1537, *Chants royaux du Puy*.
- ¹⁵ La perte de la majeure partie des monuments médiévaux est en partie palliée par les documents iconographiques tirés d'archives dont le principal est la Collection Gaignières. On n'y trouve aucune scène de ce genre.
- ¹⁶ Dans quelques cas, des anges tiennent des cierges ; ils se situent en Normandie, à Rouen. Sur la dalle de Mahaut du Chastelier, vers 1280, également à Rouen on voit, en plus des anges thuriféraires, un ange posant une couronne sur la tête de la gisante. Cette fort belle dalle est illustrée dans : CREENY, *Illustration of Incised Slabs of the Continent of Europe from Rubbings and Tracings*, Norwich, 1891. Ill. no 22.
- ¹⁷ Un seul autre exemple se trouve à la dalle de Mahaut du Chastelier, citée ci-dessus.
- ¹⁸ Le motif, qui se retrouve encore en 1298 à la dalle de Humbert Corbeau à Awans, survit ensuite dans une forme appauvrie et schématisée sur un certain nombre de dalles près de Tongres et de Liège ; le motif se transforme en brindilles ; il s'utilise encore sur les seuls redents, associé à des chapiteaux à crochets.

AMAY

(arr. Huy, prov. Liège)

COLLÉGIALE SAINT-GEORGES ET SAINTE-ODE.

[11]

TOMBE DE SAINTE ODE

Monument disparu.

Type : tombe sur colonnes.

Datation: 1165/1170.

Commentaire

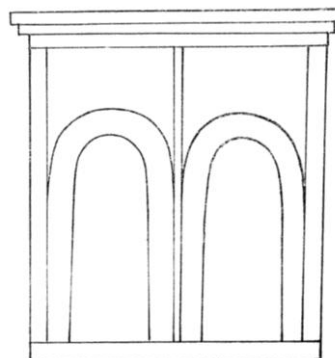
La tombe de sainte Ode est très brièvement signalée dans le récit hagiographique, la *Vita beatissimae Odae viduae*, écrite au début du 13^e siècle. Ode fut inhumée dans l'église Saint-Georges à Amay, qu'elle avait construite (*ad ecclesiam quam .. construxerat*) et dans laquelle elle fut enterrée (*et in qua sepelienda erat*) dans une tombe construite de pierres précieuses (*sepulchro lapidibus pretiosis constructo*).

Le héraut d'armes Henri Van den Berch nous a laissé deux descriptions relatives à un monument disparu. Dans son ouvrage resté manuscrit, *Monumenta historiae leodiensis*, écrit en 1633, il donne un dessin accompagné d'une description : *Visitur in ecclesia amaniensi, fragmentum tumbe sancte Ode, lapis quadratus videlicet trium circuitum pedum cum dimidio, insertus muro a dextro matere summi altaris in choro, sequenti forma*. Il le répète ensuite en français, dans son ouvrage *Cité de Liège*, écrit vers 1640 : *Il se voit encore à présent, en l'église du lieu, une partie ou fragment de la tombe de la dicte sainte Oude qui est une pierre quarrée d'environ trois pieds et demy ou environ, massonnée dans la muraille, à costé droict du maistre autel du chœur, que j'ay bien voulu représennter suivant sa vraye figure*. Il ne signale pas la source qui lui a donné l'information qu'il s'agissait d'une tombe.

Ce fragment, qui mesure environ 1,2 m x 1,20 m, est dessiné sans indication de relief. Encastré dans la muraille, il devrait donc être d'une pièce. On peut y voir une surface divisée en deux compartiments, accostés de montants, le tout posé sur une plinthe et coiffé d'une triple moulure, avec dans chaque compartiment une arcade, formée d'une épaisse moulure. Si le fragment, comme on peut en déduire, est d'une pièce et encastré, les arcades seraient aveugles. Le fragment peut alors être une face d'un objet aux côtés décorés d'arcatures.

Le fragment de la tombe a dû disparaître lors des travaux de modernisation quelque peu postérieurs au passage de Van den Berch. En regard de la tradition rapportée par Van den Berch, selon laquelle il s'agissait de la tombe de sainte Ode, celle-ci, au vu de ses dimensions, aurait été une tombe sur colonnes. Sa réalisation se place alors

normalement lorsque les reliques sont transférées dans une châsse, ôtant sa fonction au sarcophage. C'est ce qui a dû se passer lors de la confection de la première châsse de sainte Ode que l'on place dans les années 1165-1170¹. Il n'y a pas d'indice pour reculer la date de l'enfouissement du sarcophage à celle de la confection de la seconde châsse, 1240-1250². L'engouement pour relever les reliques et confectionner des châsses indique plutôt la seconde moitié du 12^e siècle et de même celui des tombes élevées.



11. Tombe de sainte Ode. Université de Liège. Ms 986, Henri Van den Berch, *Monumenta historiae leodiensis*, vol. I, fol. 45

Il reste néanmoins que la description de la *Vita Odae* décrit le monument au début du 13^e siècle, comme construit de pierres précieuses, à quoi, s'il faut prendre les termes à la lettre, ne semble nullement répondre le fragment dessiné par Van den Berch. On observera qu'il n'y a aucune raison logique ou apparente de ne conserver qu'une seule face d'un monument, en l'occurrence une tombe sur colonnes qui devait en avoir quatre. La conservation de ce fragment témoigne néanmoins d'un souci de mémoire, se rapportant, à tort ou à raison, à sainte Ode. Le fragment aurait-il été de marbre, cela aurait-il suffi pour l'assimiler à des pierres précieuses et la description relève-t-elle du genre merveilleux ? Ou le morceau serait-il le fragment d'un chancel ou un autre élément d'architecture lié à l'emplacement de la sépulture ? Rien ne permet de conclure.

Sources

LIÈGE, Bibliothèque Ulysse Capitaine, ms 924 VAN DEN BERCH, *Cité de Liège*, f° 217 v°; LIÈGE, Bibl. ULg, ms 986-987, *Monumenta*, t. I, p. 45.

Bibliographie

ACTA SANCTORUM, Octobris, X, p. 149 ; BRASSINNE, *Monuments disparus* (1938), p. 153-155, fig. 1; COENS, *La vie de sainte Ode* (1947); DIERKENS, *Sarcophage Chrodoara* (1996), p. 31.

¹ LEMEUNIER, *La châsse de Sainte Ode d'Amay*, dans *Trésors de la collégiale d'Amay*, Amay, 1989, p. 88.

² DIERKENS, *À propos du sarcophage de sancta Chrodoara découvert en 1977 à Amay*, dans *ART & FACT*, 15/1996, Mélanges Pierre Colman, p. 31.

ANDENNE

(arr. Namur, prov. Namur)

COLLÉGIALE SAINTE-BEGGE

[12]

TOMBE DE SAINTE BEGGE

Dans une niche de la chapelle nord.

Type : Tombe sur colonnes.

Datation: 12e et 16e siècle

Données matérielles : Pierre de Meuse. La dalle 200 x 60 cm, hauteur totale 60 cm.

Commémorée : Sainte Begge (+ 17 décembre 693). Begge, ou Gerberge, est la fille de Pépin l'Ancien et Itte, fondatrice de l'abbaye de Nivelles. Elle est la sœur de sainte Gertrude et la mère de Pépin le Jeune, arrière grand-père de Charlemagne. Elle fonda le monastère d'Andenne.

Commentaire

C'est dans l'un des sept sanctuaires du monastère, la chapelle Saint-Pierre, que Begge reçut sa sépulture. Vers la fin du 11e ou le début du 12e siècle une autre chapelle, celle de Sainte-Marie-Majeure, fut remplacée par une construction plus vaste qui devint l'église collégiale. La translation des reliques de sainte Begge doit avoir eu lieu à cette occasion et dès lors les lieux de dévotion se différencient : l'église collégiale abrite les restes de la sainte dans un écrin disposé derrière le chœur et au-dessus de la crypte de façon que les pèlerins puissent passer sous les reliques; tandis que la chapelle Saint-Pierre abrite un cénotaphe marquant le lieu de sépulture originel. La chapelle Saint-Pierre disparut, en même temps que la collégiale romane Sainte-Marie-Majeure, en 1764-1769, pour faire place à l'église actuelle. La tombe de sainte Begge, déjà sensiblement modifiée, fut toutefois conservée et l'actuelle chapelle Sainte-Begge avec la niche qui abrite la tombe se trouve exactement à l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Pierre, ce qui assurément n'est pas fortuit.

La tombe se compose aujourd'hui d'une dalle de calcaire de Meuse posée sur 5 pieds qui reposent sur une seconde dalle élevée de quelques cm au-dessus du sol, laissant entre les deux dalles un espace vide de quelques 38 cm. Cette disposition est celle de la *tombe sur colonnes*, qui se retrouve à plusieurs tombes et cénotaphes du 12e siècle.

Elle a toutefois été modifiée au cours des siècles. La dalle supérieure actuelle nous semble avoir été la dalle inférieure du monument originel. Son profil est celui d'un socle et non d'une table. Les traces de six cavités à la face supérieure marquent probablement les emplacements de scellement de colonnes disparues. Au milieu du 16e siècle, le cénotaphe a été modifié : la dalle supérieure disparut ainsi que les colonnes qui la portaient, et la dalle inférieure fut élevée sur 5 nouvelles colonnes,

reposant sur une nouvelle dalle inférieure. La disposition actuelle est encore celle-là. On peut opiner que le monument originel ne comportait qu'une seule dalle posée au sol et qui serait celle aujourd'hui surélevée. Mais seul un monument originel en forme de tombe sur colonnes peut expliquer pourquoi ce fut une telle disposition qu'on adopta au 16e siècle lors de la réfection du monument.



12. Tombe de sainte Begge. Andenne, collégiale Sainte-Begge.
© H. Kockerols.

Les colonnes sont de facture artisanale ; la médiane est ronde, à celles des 4 angles sont accolées des figurines sculptées, deux représentant des chanoinesses, les deux autres des anges armés de glaives. Elles sont à rapprocher de diverses sculptures funéraires de la région dinantaise : la tombe de saint Walhère à Onhaye (1552), la tombe élevée de Louis de Celles et Marguerite de Cottreau à Celles (1555), et sont vraisemblablement du même auteur. De même facture est la dalle inférieure, usée et polie par le frottement des personnes se faufilant entre les dalles. En travers de la dalle supérieure se lit une inscription taillée en réserve et datant, selon l'écriture, du milieu du 16e siècle:

SanctA BEGGA ORA PRO NOBIS

Sainte Begge, priez pour nous.

On sait, d'après un document du 18e siècle (entre 1757 et 1764), qu'à la fête de la translation de sainte Begge (7 juillet) la châsse de la sainte était portée en procession à la chapelle Saint-Pierre où elle était posée sur la tombe, ce dont on déduit qu'il s'agit de la variante de la tombe sur colonnes nommée quelque fois la *tombe-table*.

Bibliographie

BAIX, Begge ; CRÉPIN, *Notes d'un touriste* (1855-56), Andenne, p. 276; MISSON, *Le chapitre noble* (1889), p. 37; ROUSSEAU, *Légendes et coutumes* (1920); KOCKEROLS, *Monuments, arr. Namur*, p. 84-85, n° 7.

[13]

TOMBE DITE DE BERTRADE

Monument disparu.

Type : Tombe sur colonnes.

Datation : 1191.

Données matérielles : Haut-relief. Environ 330 x 120 cm.

Commémorée : Bertrade (+ 1 avril 1191).

Commentaire

Le monument est connu par une seule source, un manuscrit du début du 18^e siècle, conservé aux archives de l'État à Namur. La tombe se trouvait dans la salle capitulaire du collège des chanoines d'Andenne, ce qui en atteste l'importance. Le manuscrit en donne la description et l'épigraphie, comme suit :

Cette pierre est d'un marbre noire longue d'environ douze pieds et large de quatre. Sur cette est sculptée la figure d'une dame couchée sur son dos, vestue d'un habit noble à l'antique, le tout relevé en bosse, avec un agneau pascal sur sa poitrine, un bandeau à l'entour du front et une bourse pendue au costé gauche de la ceinture. Sa tête est du côté d'occident opposé à l'orient d'esté et entourée d'une niche en laquelle est cette inscription AGNE DEI MISERERE MEI.. Sur la niche de costé droit sont gravés les caractères AE TE SUPRA DIES, au côté gauche on voit les figures AHI DE MESIS A' XCI, .. à l'entour du corps sur la pierre sont les autres mots SVSTVLIT ALMA QVIES DS HVIC SIT QVE IACET ICI AD NOS VT DECIMA DA....A REDIRET PROCVRANS PRA FACIT NEN ILLA PERIRET

A la teste de cette tombe est un pilier du même marbre noire relevé avec son pupitre environ quatre pied, qui porte sur sa table ces mots gravés : BELCTAR IDDA FY ET HOC CVI GAVDIA DONET GRA DIVINA QVAM LVCIS IN ARCE CORONET AMEN.

L'auteur du manuscrit résout les difficultés du texte latin et en donne la traduction en (son) français :

- sur la niche :

AETATE SUPREMA DIES APRILIS DIE MENSIS ANNI XCI

Étant fort âgée, le premier jour d'avril en l'an 91.

- à l'entour du corps :

SUSTVLIT ALMA QUIES DOMUS HUIC SIT QUE JACET ICY AD NOS UT DECIMA D'ANDANA SOLUTA REDIRET PROCVRANS PRIMA FACIT NECNE ILLA PERIRET

Le repos de l'autre vie nous l'a ravi que son âme aye une demeure au ciel le corps de laquelle est enseveli icy. Elle a fait que la dîme d'Andenne nous reviendrait en entier et ne nous périroit point.

- à la tête de la tombe :

BELCTAR IDDA FUGIT ET HOC CUI GAUDIA DONET GRATIA DIVINAQUAM LVCIS IN ARCE CORONET

Belctar surnommée Idda a fui le monde se retirant à Andenne, qu'elle fait comblée de joye par la grâce de Dieu et couronnée au ciel empiré. Amen.

La tombe ainsi décrite est une tombe élevée, taillée en haut relief. L'effigie décrite a plusieurs traits qui la font dater de la première moitié du 13^e siècle, traits qu'elle a en commun avec celle de Mélisinde de Hierges à Namèche : un bandeau à l'entour du front, une bourse à la ceinture, la tête dans une niche.

L'effigie est taillée en bosse ; la niche l'est par conséquent également.

L'agneau pascal sur la poitrine est une iconographie particulière dont nous ne connaissons aucun autre exemple. On remarquera que la gisante de Namèche présente sur la poitrine la trace d'un élément disparu et qui reste inconnu.

Les deux inscriptions, celle de la niche et celle au pourtour de la gisante, ne sont peut-être pas contemporaines. Comme pour la tombe de Mélisinde de Hierges on peut croire qu'elles ont été taillées postérieurement. L'inscription sur la niche ne donne pas son âge, son grand âge ayant déjà été rapporté ; elle indiquerait l'année 1191, comme celle du décès.

La troisième inscription, qui se trouve sur un pilier de quatre pieds de haut au dos de la tombe, est une « épitaphe », qui lui donne un nom. L'auteur du manuscrit poursuit, en effet, en rapportant la tradition selon laquelle cette tombe serait celle de Bertrade ou Ida femme de Pépin-le-Bref et mère de Charlemagne. Ce que nous savons être inexact : Berthe, mère de Charlemagne, mourut en 783 et son corps, d'abord enterré à Choisy, fut ensuite transféré par les soins de Charlemagne à l'abbaye de Saint-Denis. Aucune autre identification n'a été donnée à cette tombe, dont on n'a aucune raison de mettre l'existence en doute.

Source : NAMUR, AEN. Arch. Eccl. 1070, f° 6 v°.

Bibliographie

MISSION, *Le chapitre noble* (1889), p. 38-39 ; ROUSSEAU, *Légendes et coutumes* (1920), p. 31 ; KOCKEROLS, *Monuments, arr. Namur*, p. 90, n° 11.

[14]

DALLE D'ANSELME DE LAÎTRE

Dressée, dans la salle de la tour.

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : 1436.

Données matérielles : Pierre de Meuse. 240 x 130 cm. Ép. 25 cm. Gravure. Les médaillons d'angle usés, la partie inférieure a été restaurée.

Historique : La dalle a été découverte dans une annexe de l'église, en 1995 (Journal « Le Soir » du 10-05-1995).

Commémoré : Anselme de Laître (+ 20 juillet 1436). Chapelain à Andenne.

Description

Figure: le chapelain est vêtu de ses habits sacerdotaux : une aube, ornée dans le bas, une chasuble ornée d'un orfroi en Y ; il ne porte ni manipule ni étole. Il tient de sa main droite le nœud et de sa gauche le pied d'un calice devant lui. Il a une large tonsure et les oreilles en pavillon.

Architecture: arcade surbaissée, en accolade, doublée en son intrados d'un arc polylobé à six redents fleuronnés de trèfle et de lobes trilobés, l'extrados muni de crochets et sommé d'un fleuron. L'arcade repose sur des consoles adossées à des simples colonnes, surmontées de pinacles.

Cadre: une bande entre deux filets, portant une inscription gravée en gothiques minuscules, les mots séparés par un point. Elle est interrompue aux angles par des médaillons quadrilobés portant les symboles des évangélistes.



14. Dalle d'Anselme de Laître. Andenne, collégiale Sainte-Begge. © H. Kockerols.

Épigraphie HIC IACET VENERABILIS VIR DOMINUS / ANSELMUS DE ATRIO CAPELLANUS QUONDAM IN ECCLESIA ANDENEMsis QUI OBIIT ANNO A NATIVITATE / Domini M CCCC XXXVI MENSIS JULII DIE / VICESIMA CUIUS ANIMA PER DEI MISERICORDIAM REQUIESCAT IN PACE AMEN

Ci-gît le vénérable homme, le seigneur Anselme de Laître, qui fut chapelain à l'église d'Andenne et qui mourut l'an de la Nativité du Seigneur mille quatre cents trente-six, le vingtième jour de juillet. Que son âme, par la miséricorde de Dieu, repose en paix. Amen

Bibliographie

KOCKEROLS, *Monuments arr. Namur* (2001), p. 119, n° 48.

ANTHISNES

(arr. Huy, prov. Liège)

ANCIENNE ÉGLISE SAINT-MAXIMIN

[15]

DALLE DE GÉRARD D'ANTHISNES

Monument disparu.

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : Après 1346.

Données matérielles : Gravure; incrustations de laiton (écus); incrustations de marbre (chairs).

Commémorés : Gérard d'Anthisnes (+ 30 novembre 1356), Isabelle de Profondrieu, sa femme (+ 1346). Gérard est le second fils de Corbeau d'Anthisnes.

Description

Le champ comporte trois effigies, celle d'un homme, à sa gauche celle de sa femme et entre les deux celle d'une petite fille. Tous les trois ont les mains jointes et reçoivent la bénédiction divine. L'homme est en armes, vêtu d'une cotte de mailles remontant sur le cou, la tête coiffée de son casque. Ses jambes sont protégées par des jambières et ses pieds par des solerets. À sa taille est un baudrier auquel pend son épée et est attaché son écu.

La femme a la tête couverte d'un voile; elle porte une longue robe qu'elle retient sous son bras droit. La petite fille est une miniature de la femme.

Les effigies sont placées sous deux portiques, composés d'arcades reposant sur de fines colonnes, les intrados chargés d'arcs polylobés, aux tympans ornés de motifs trifoliés. La partie au-dessus des arcades et illisible. De chaque côté des visages se voient les creux des incrustations de petits écus, vraisemblablement de laiton.

Un registre au bas de la dalle présente le dessin de huit arcades en plein cintre abritant chacune une petite figure dont on voit la trace des incrustations aux têtes et aux mains. Au milieu de ce registre se trouve un écu.

Commentaire

Un dessin de ce monument disparu, réalisé d'après un frottis, a été publié par Goethals dans son *Archéologie des familles*. Un frottis du monument, datant de 1852, a été découvert à la Société archéologique de Namur et publié en 2000. Au dos de ce frottis une étiquette porte la note suivante:

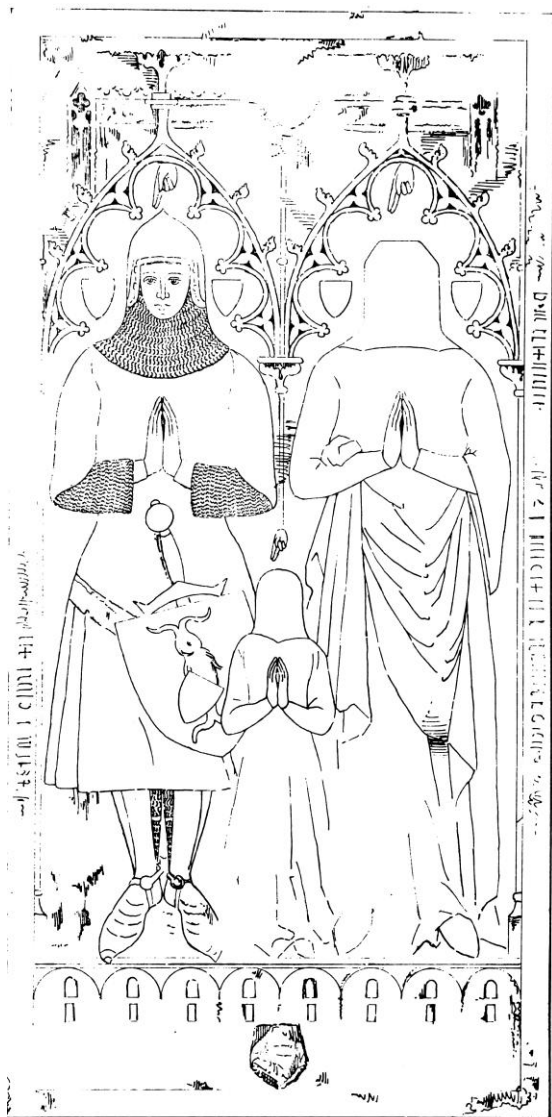
Tombe de Gérard d'Anthisnes, second fils de Corbeau d'Anthisnes, mort en 1346, le 30 9bre et sa femme Isabelle de Profondrieu, décédée en 1340. Leur tombe qui se trouve devant l'autel de l'église d'Anthisnes, est fort dégradée; l'inscription, en grande partie illisible, permet cependant de voir la date de la mort de Gérard, l'an M. CCC. & LVI et pour Isabelle de Profondrieu l'an M. CCC. & XL. Le dessin ci-contre est la reproduction exacte d'un fac-similé pris sur la tombe d'Anthisnes le 10 décembre 1852.

Cette notice donne deux dates de décès pour Gérard d'Anthisnes, 1346 et 1356. Vu qu'elle est répétée en chiffres romains plus loin, on peut croire que 1346 est une première lecture, le '&' étant d'abord lu 'X'; on retiendra donc 1356. La date que l'on peut encore déchiffrer sur le frottis est, à droite, M CCC & XLVI, soit 1346, ce qui serait celle de la femme, la lecture de la notice &XL ayant omis la suite VI.

Sur le frottis on remarque que les incrustations étaient encore en place.

Le dessin publié par Goethals n'est pas totalement fidèle: le voile de la femme ne tombe pas sur les épaules, la carrure de la femme est trop forte, de même pour les épaules de l'homme.

Deux iconographies sont particulières: celle du gisant de la petite fille qui pourrait faire supposer que la mère mourut en lui donnant la vie; et celle les huit autres enfants, expression d'une communauté familiale que l'on ne retrouve que rarement.



15. Dalle de Gérard d'Anthisnes, sa femme et leur fille. D'après GOETHALS, *Archéologie des familles*, pl. 66.

Bibliographie

GOETHALS, *Archéologie des familles* (1851), pl. 66;
KOCKEROLS, *Frottis de la SAN* (2000), n° A-02.

Reproduction

Frottis : NAMUR, Société archéologique de Namur.

[16]

DALLE DE PONCHARD D'ANTHISNES

Monument disparu.

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : 1351.

Données matérielles : Pierre de Meuse. 287 x 170 cm (frottis). Gravure; incrustations de marbre.

Historique : La tombe se trouvait à l'origine dans le chœur de l'église. Elle a été déplacée et s'est trouvée placée horizontalement dans le mur extérieur de la nouvelle église, construite en 1888, où elle est signalée par De Chestret en 1903. Un frottis en fut publié par Rousseau en 1912. Elle est encore signalée, en 1980, dans le Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique, réalisé avant la destruction de l'église en 1979-80; elle n'avait pas été photographiée. À la date de cette parution elle devait déjà avoir disparu, ne se retrouvant pas avec les autres monuments funéraires transportés dans les bâtiments de 'l'Avouerie'.

Commémorés : Ponchars d'Anthisnes (+ 1351), Maroie, sa première femme, Masalons, sa seconde femme. Ponchars d'Anthisnes est selon l'inscription funéraire avoué d'Anthisnes, écuyer, fils de Corbeal d'Anthisnes.

Description

- Figures: le chevalier en armes, le bassinet en tête, le camail au cou, un court surcot sur son haubergeon, une ceinture de chevalerie à laquelle sont suspendus son épée et son écu. Des pièces d'armure sont adaptées à ses cuisses, ses genoux, ses jambes et ses pieds. Il porte des éperons à molette. Ses pieds reposent sur un chien couché. À droite de son cou se voit un petit écu muet, posé en cantel, coiffé d'un heaume et d'un cimier.

À droite et à gauche du chevalier, ses deux épouses, habillées de même, un grand voile sur la tête, vêtues d'amples robes aux plis relevés et maintenus sous le bras contre la taille. Les silhouettes des deux femmes diffèrent; celle de gauche est plus large, celle de droite plus fine. Un petit chien assis se trouve aux pieds de celle de droite.

- Architecture: triple portique à tabernacles. Les arcades sont dessinées de deux traits et l'arcade trilobée qu'elles inscrivent également. L'extrados est chargé de crochets de feuilles de trèfle aux portiques latéraux et de tiges redressées au portique central, qui est plus haut que les deux autres. Quatre très fines colonnettes supportent les portiques; leurs chapiteaux montrent des feuilles de trèfle. À chaque

arcade, des mains divines sortent des nues. Assis sur les arcades se dressent des piles portant des tabernacles. Celui du milieu affecte la forme d'un octogone dont trois faces sont visibles; ses deux étages sont percés de fenestrelles, le tout est surmonté d'une galerie et les angles sont ponctués par des pinacles. Les tabernacles latéraux sont plus simples, affectant la forme d'une tour carrée.

- Cadre : inscription sur une bande entre deux filets, gravée en onciales.



16. Dalle de Ponchars d'Anthignes et ses deux femmes. D'après GOETHALS, *Archéologie des familles*, pl. 54.

Épigraphie

[CHI GIST PONCHARS VOWEIS] DANTHINES
IADIS [ESCUWIER]S F[I]S MONSINGNOVR
CORBEA[LZ] DANTINNES CHEVALIER ET
DAMISELLE MAROE SA PROMIERE FAMME ET
DAMOISELLE MASALONS SA SECONDE FEMME
LIQVELS PONCHARS TRESPASSAT EN LAN DE
G[RACE M CCC ET] LI LE PROM[ERAIN]
DIMENQVE DE QVAREMME ET [DOITON FAIRE
CHASCVN AN UN ANNIVERSAIRE LE] LVNDIT
APRES [ENSIEWANT] EN L'EGLISE DE [CHIENS
DEVS CHANDEILHES ET VNK DRAIPT D'OR SUR
LA FOSSE ET VIGILHES ET ALEMESSE PRIES
POVR EAVS]

Héraldique

Un poisson en pal, brochant sur le tout un écu à une fasce chargée de trois mouchetures d'hermine et accompagnée de trois besants, 2, 1. (Selon Van den Berch)

Commentaire

De cette œuvre, dont il faut regretter la récente disparition, on ne conserve qu'un seul document probant: le frottis conservé au MRAH et publié par Rousseau en 1912. On peut y reconnaître assez d'éléments pour reconnaître la fiabilité de la gravure qu'en avait publié Goethals en 1851. L'écu n'est pas correct, mais les motifs inhabituels des tabernacles ne paraissent pas fantaisistes comme on les jugerait au départ.

Les inscriptions sont restituées selon Van den Berch. On peut se demander si elle est entièrement l'originale. N'y figurent pas, en effet, les dates de décès des épouses et à leur place est un texte d'une toute autre teneur et fort intéressant. Il est relatif à la liturgie des anniversaires: il y est spécifié qu'à ces cérémonies de commémoration on disposera un drap d'or sur la tombe, accompagné de deux chandeliers. Ce dispositif se voit sur des miniatures plus tardives, où le drap mortuaire, le poêle, est déposé sur un catafalque au-dessus de la tombe.

L'édition des œuvres de Jacques de Hemricourt, publiée par Salbray en 1673, comporte une gravure de cette tombe, mais la fantaisie du dessin la rend non fiable. Elle est de façon moins innocente fantaisiste pour l'écu, qui contrairement à la dalle est : un barbeau posé en pal, ce qui est le blason du comte de Marchin auquel Salbray dédie son ouvrage et des enfants duquel il était le précepteur.

Bibliographie

HEMRICOURT, *Miroir des nobles* (1673) ; GOETHALS, *Archéologie des familles* (1851), fig. 54; DE CHESTRET DE HANEFFE, *Anthignes* (1903), p. 145; ROUSSEAU, *Frottis de tombes plates* (1912), p. 55, ° 24; DE HEMRICOURT, *Œuvres* (1925), p. 440, note 2; VAN DEN BERCH, *Épitaphes* (1925), n° 2191; GREENHILL, *Incised Effigial Slabs* (1976), II, p. 54; KOCKEROLS, *Monuments arr. Huy* (1999), n° 19.

Reproduction

Frottis : BRUXELLES, MRAH.

ARBRE

(comm. Profondeville, arr. Namur, prov. Namur)

ÉGLISE SAINT-HUBERT

[17]

DALLE D'HENRI D'ARBRE

Encastrée dans le mur nord du porche.

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : 1508.

Données matérielles : Pierre de Meuse. 175 x 110 cm. Champlévé; gravure. La frange inférieure perdue. Trois croix gravées marquent l'usage comme table d'autel.

Commémoré : Henri d'Arbre, N., sa femme (+ 23 février 1508). Hendrick ou Henri d'Arbre, fut un des fondateurs de l'industrie sidérurgique en namurois.

Description

- Figures: L'homme porte un manteau au col rabattu et aux manches retroussées. Sa femme est habillée en veuve. Ils tiennent tous deux les mains jointes mais paumes ouvertes vers le corps.
- Architecture: double portique sur colonnes, avec arc surbaissé, en accolade sommée d'un haut et large fleuron. Au-dessus des arcades se dresse un mur de maçonnerie appareillée surmonté d'un crêtage.
- Cadre: une bande portant une inscription en grands caractères gothiques, taillés en champlevé.



17. Dalle d'Henri d'Arbre et sa femme. Arbre, église Saint-Hubert. © IRPA m96631.

Épigraphie

CHY • GIST • HONORABLE • ET • SAGE • HOMME /
HENDRICK • DARBRE • Qui • TRESPASSAT • LAN •
XVC & VI • LE • XIII • D . / ... / XVC & XVIII • LE
• XXIII • Jor • DE • FEVRIER • PRIE • POUR • LEUR •
AMES

Bibliographie

BROUETTE, *Épigraphie Fosses* (1970), Arbre, n° 1;
KOCKEROLS, *Monuments arr. Namur*, p. 127, n° 60.

Reproduction

Frottis : .NAMUR, Société archéologique de Namur

ARCHENNES

(comm. Grez-Doiceau, prov. Brabant wallon)

ANCIENNE ABBAYE DE FLORIVAL

Voir Bruxelles, Musée du Cinquantenaire [59],
[60], [66].

AULNE

(comm. Gozée, arr. Thuin, prov. Hainaut)

ANCIENNE ABBAYE

Voir GOZÉE.

AWANS

(arr. Liège, prov. Liège)

ÉGLISE SAINTE-AGATHE

[18]

DALLE D'HUMBERT CORBEAU

Au sol, chapelle sud.

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : 1298.

Données matérielles : Pierre de Meuse. 290 x 112 cm. Gravure, incrustations de marbre (chairs), champlevé. Brisée en quatre morceaux ; une partie importante du piedroit de droite perdue.

Commémoré : Humbert (Humbiers) Corbeau (+ 1 juin 1298).

Description

- Figure: le grand haubert de mailles couvre tout le corps, raccordé par un bandeau à la cervelière coiffant le crâne; les mitaines qui le prolongent jusqu'aux bouts des mains sont ici défaits aux poignets laissant voir les bras de la chemise. Le large baudrier qui pend à la taille est tout orfèvré; il retient le bouclier armorié et l'épée aux quillons recourbés et au pommeau piriforme. Complément de l'armure à cette époque, les ailettes, armoriées, protègent les épaules. Les pieds sont posés, chacun sur un petit chien; leur position écartée confère à la figure une attitude pleine d'assurance et de défi. Le visage et les mains ainsi que la main divine sont réalisés en incrustations, disparues. Plusieurs autres motifs sont taillés en champlevé et destinés à une application de matière colorée: l'écu, les ailettes, les entre les lobes et les fenêtres dans les piédroits.

- Architecture: portique sur piédroits développant une construction élaborée, amorçant un type où s'emboîtent deux ensembles d'architecture. Le premier est formé de l'arcade ogivale dont ici la pointe esquisse une légère terminaison en accolade, l'intrados trilobé, où deux dragons s'étirent dans les écoinçons, et, avec la main divine occupant le lobe central, l'ensemble supporté par deux colonnettes dont la base montre qu'elles sont en retrait par rapport à un second élément architectural, extérieur. Celui-ci est fait de doubles contreforts, étagés en six niveaux superposés, terminés par des doubles pinacles sommés de doubles flèches et sur lesquels s'appuie le gâble, tracé en tiers-point, marqué par des rampants ornés de crochets et un fleuron à deux niveaux. Ces crochets et le fleuron sont caractéristiques, faits de grappes de brindilles

dressées. Ce motif, que l'on retrouve sur nombre de dalles liégeoises, est également repris sur les chapiteaux. Le haut de la composition se termine par deux anges thuriféraires sortant des nues.

- Cadre : une bande entre deux filets, portant une inscription gravée en onciales, les mots séparés par un point

Épigraphie CHI GIST / MESIRES HUMBIERS
CORBEAR CHEVALIERS SIRE DAWAN / S KI
TRESPASSAT LE / PRVMIR JOuR DE RESALH LAN
DE GRASE M CC IIII VINS & XVIII DEV L / ARME
DE LIAME

Héraldique : de vair.



18. Dalle d'Humbert Corbeau. Awans, église Sainte-Agathe. D'après CREENY, *Slabs*, 29.

Commentaire

Humbert Corbeau, seigneur d'Awans est mêlé à un conflit dont l'origine est une histoire d'amour et qui dégénérera en une lutte implacable entre les familles d'Awans et de Waroux et s'étendit ensuite à toute la chevalerie de la Hesbaye, qui après plus de 35 années de guerre s'en trouva exsangue et définitivement affaiblie. C'est au début de cette guerre que mourut Humbert Corbeau, le premier juin 1288, comme le relate son contemporain, le chroniqueur Jacques de Hemricourt.

L'effigie d'Humbert Corbeau est le prototype du gisant de chevalier, aux dernières décennies du 13e siècle et au début du 14e. L'attitude du chevalier est désormais de rigueur : il est debout, le visage découvert et les mains jointes, et, comme disent les anciennes descriptions, "tout en armes".

À la technique de la gravure au trait s'ajoutent ici deux traitements particuliers. Tout d'abord celui de la taille en champlé aux pleins des pinacles, comme fond au motif des animaux fabuleux dans les écoinçons et surtout dans les armoiries. Un second traitement est celui des incrustations de marbre blanc pour les chairs : le visage, les mains ainsi que la main divine bénissante.

Il existe de cette dalle plusieurs fac-similés, mais quelque fois 'retravaillés' avec excès de zèle. L'un d'eux a figuré à l'exposition internationale de Liège en 1905.

Source : LIÈGE, Bibl. ULg, ms 3338 (LOHEST), p. 125

Bibliographie

VAN DEN BERCH, *Épitaphes*, n° 1656; NAVEAU, *Épitaphes Le Fort* (1888-1899), n° 780 (1288 pour 1298); CREENY, *Incised Slabs* (1891), n° 29; LOHEST, *Monuments funéraires* (1905), n° 7010; ROUSSEAU, *Frottis de tombes plates* (1912), n° 11 et complémenr (1298 corrigeant 1288); DE BORMAN, *Hemricourt* (1925), t. I, p. 414, n° 818; BOUVIER, *Miroir de la Hesbaye* (1970), p. 37, ill. 55; GREENHILL, *Incised Effigial Slabs* (1976), t. I, p. 132, 136 et fig. 8; KOCKEROLS, *Monuments arr. de Liège*, p. 122, n° 46.

Reproductions

Frottis : ANVERS, R. Op de Beeck ; BRUXELLES, MRAH ; LONDRES, British Library.

[19]

DALLE DE GUILLAUME WILKAR ET ADÈLE DE BIESET

Au sol, dans le pavement (2004).

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : 1397.

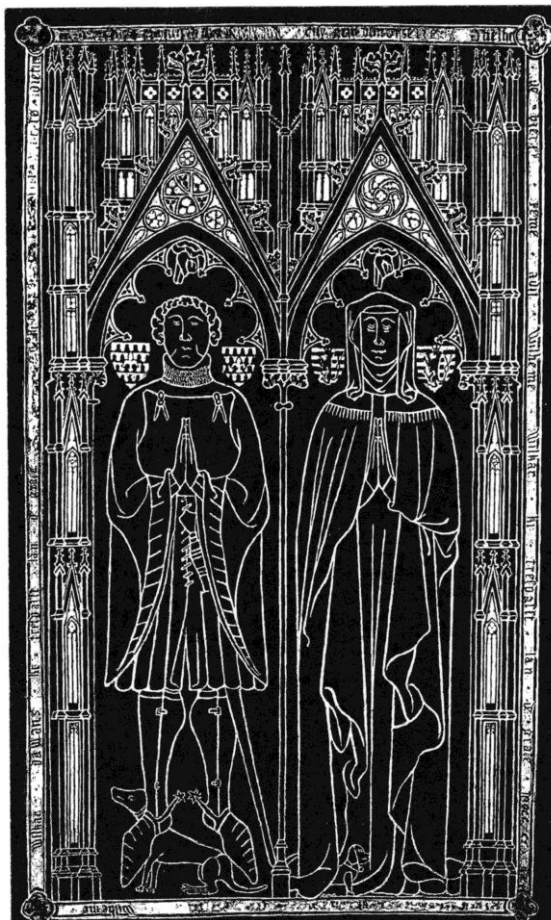
Données matérielles : Pierre de Meuse. 277 x 164 cm. Gravure. Brisure horizontale au milieu; moyennement usée.

Commémorés : Guillaume Wilkar (+ 31 août 1397), Adèle de Bierset, sa femme (+ 15 avril 1379).

Description

- Figures: L'homme est nu-tête; la génération de son père portait encore un casque sur la tête. L'armure a

également complètement changé. Un haubergeon de mailles entoure le cou, la poitrine est protégée par une targe, de ses épaules à ses genoux il est drapé dans un tabard aux manches évasées. La femme est enveloppée dans un ample manteau, la tête couverte d'un voile et d'une mentonnière. Une main divine bénit chacun des défunts.



19. Dalle de Guillaume Wilkar et Adèle de Bierset. © R. Op de Beeck.

- Architecture: double portique entre piédroits et surmontés de tabernacles. Portiques composés d'une arcade tracée en tiers-point, accompagnée en intrados d'un arc polylobé dont le lobe central est meublé de la main divine. Les arcades sont coiffées de gâbles qui s'inscrivent dans un triangle équilatéral, aux tympans ornés d'un jeu de rosaces, l'une au dessin sextipartite, l'autre aux larmes tournoyantes. Les rampants des gâbles sont chargés de crochets en forme de feuillage épanoui, motif aussi du haut fleuron qui les surmonte. Les arcades des portiques reposent sur de fines colonnettes, aux chapiteaux évasés, et qui se prolongent d'une venue jusqu'à leur socle. Les éléments latéraux sont des demi-colonnettes et demi-chapiteaux.

Les portiques sont enserrés entre deux piédroits qui s'élèvent avec la même largeur du haut en bas. Le montant est une tour à multiples étages percés de fenestrelles dont certaines sont coiffées d'un gâble.

Les fenêtres sont ajourées, c'est-à-dire taillées en champlevé. Le montant principal est accosté d'un fin petit montant latéral, qui se dédouble à la partie supérieure, où la tour apparaît comme flanquée de tourelles. Derrière et au-dessus des gâbles des portiques se dressent des tabernacles qui comportent quatre travées étagées des fenêtres et une galerie percée de quadrilobes. Les côtés des tabernacles présentent des pignons qui en représentent les côtés rabattus sur le plan de leur façade. Des petits arcbutants font figure de lien entre les tabernacles et les piédroits, dont l'axial est réduit à un pinacle.

- Cadre: sur une bande entre deux filets, une inscription taillée en champlevé en gothiques minuscules, les mots séparés par un point. Les inscriptions se rapportent à l'effigie qu'elles contournent. La bande est interrompue aux angles par des médaillons dont le motif inscrit n'est plus lisible.

Épigraphie

CHI GIST WILHEME / WILKAR DAWANS KI
TRESPASSAT LAN DE GRASCE M CCC IIIxx ET
XVII LE / DIEREN JOUR DAWOUST + CHI GIST
DAMOISELLE ADELHE / DE BIERSES FEME ADIT
WILHEME WILKAR KI TRESPASSA LAN DE
GRASE M CCC LX ET / [XIX] XV [JOUR DE AWRIJ]

Héraldique

- a) burelé de dix pièces, à une fleur de lis en cœur;
- b) burelé de dix pièces, à un lion couronné brochant sur le tout.

Commentaire

Gaier cite cette dalle comme exemple de datation d'après l'armure et en ce cas celle du dernier décédé, 1397. Le dessin de cette dalle a des touches maniérées: à la figure de la femme dont le profil des mains jointes se poursuit dans le vêtement, et dont les plis au bas de la robe sont nerveux et insolites; à la figure de l'homme, au jeu du profil et des bords fourrés des manches de son tabard. Un autre élément graphique ne manque pas d'effet: les têtes des gisants sont au cœur de triangles formés par les gâbles et quatre petits écussons accostant deux à deux les effigies au niveau de leur cou, les coupant par une horizontale reliant les piédroits du portique.

Source: LIÈGE, Bibl. ULg, ms 3338 (LOHEST), p. 124.

Bibliographie

GAIER, *de Succa* ((1977)), p. 61, note 5; NAVEAU, *Épitaphes Le Fort* (1888-1899), n° 781; CREENY, *Incised Slabs* (1891), n° 46 (1379); ROUSSEAU, *Frottis de tombes plates* (1912), p. 61, n° 27; VAN DEN BERCH, *Épitaphes* (1925), n° 1659; BOUVIER, *Miroir de la Hesbaye* (1970), p. 38, ill. 57; KOCKEROLS, *Monuments arr. Liège* (2004), p. 150, n° 99.

Reproductions

Frottis: ANVERS, R. Op de Beeck; BRUXELLES, MRAH; LONDRES, British Library.

AYE

(comm. et arr. Marche-en-Famenne, prov. Luxembourg)

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN

[20]

DALLE D'EUSTACHE D'OCHAIN

Encastrée dans le mur nord du chœur.

Type : Plate-tombe figurative.

Datation : 1324.

Données matérielles : Pierre de Meuse. 142 x 70 cm. Gravure; entailles pour incrustations de marbre (chairs). La partie supérieure brisée et réparée, les incrustations perdues, les écus vidés de leur matière.

Commémoré : Eustache (Ystasse) d'Ochain (+ 16 août 1324). Fils de Jehan d'Ochain.

Description

- Figure: d'un enfant, dont l'effigie est entièrement taillée en champlevé, sauf la tête et les mains qui étaient en incrustations de marbre ou de laiton. Le jeune garçon, les mains jointes, porte un bリアud à capuchon. Sa chevelure, ample et bouclée, descend jusque sous les oreilles. Il se tient les pieds fort écartés, posés chacun sur l'échine d'un chien. Autour de la figure sont quatre écus dont une subsiste que la forme légèrement taillée en creux, destinée à recevoir une matière colorée.

- Architecture: portique sur piédroits, de taille réduite pour convenir à celle de l'effigie. Les piédroits en profil de L, une face frontale et une face latérale, se terminent par de fins pinacles. Ils reçoivent les demi-colonnes adossées d'une arcade. Celle-ci est composée de fines colonnes, avec chapiteaux feuillus, supportant un arc tracé en tiers-point, doublé en intrados d'un arc trilobé. L'arcade est surmontée d'un gâble, présentant en son tympan une rosace inscrivant un quadrilobe, et dont les rampants sont chargés d'une suite de feuillages et le tout sommé d'un fleuron où deux feuilles accostent ce qui serait un fruit. La partie supérieure, fort abîmée semble garder des traces d'anges thuriféraires.

- Cadre: inscription sur une bande entre deux filets, gravée en onciales, les mots séparés par un point. Elle commence en haut au centre.

Épigraphie

CHI • GIST • YSTAS / SES • FIS • MON •
SANGNOUR • IEHAN • DOXSSEN • CHEVALIER •
SANGN / OUR • DE • GEMEPPE • KI • TREP / ASSAT
• EN • LAN • DE • GRASCE • M • CCC • ET • XXIII •
LE • SEZIME • IOUR • DE / MOIS • DAOUST

Héraldique : les quatre écus dans le champ : 2 léopards ailés.

Commentaire

Le frottis publié par Creeny en 1891 est, selon sa notice, dû à Fernand Lohest. Ce dessin néglige les

traces de ce qui se trouve dans les écoinçons; il complète le visage, qui est perdu, ainsi que le détail des mains. On voit sur la pierre que la cavité pour l'incrustation des mains se prolonge par un triangle du côté gauche. Il peut s'agir d'un fragment de pierre qui s'est détaché, ou d'un objet que l'enfant tenait en ses mains.



20. Dalle d'Ystasse d'Ochain. Aye, église Saint-Séverin. D'après CREENY, *Slabs*, 38.

Il est probable, que les quatre écus ne font pas partie de la composition originelle et qu'ils ont été entailés *a posteriori*.

La taille en champlevé de l'effigie était destinée à recevoir de la matière colorée. Qu'elle soit généralisée sur toute l'effigie est un signe de grand luxe et qui ne se rencontre que rarement.

L'architecture du portique est une œuvre remarquable de microarchitecture, par son dessin élaboré, ses proportions harmonieuses, son raffinement dans les détails et son exécution technique.

Bibliographie

CREENY, *Incised Slabs* (1891), n° 38; CLAYTON, *Catalogue Rubbings* (1968), p. 162; VAN CASTER et GUIETTE, *Gisants Luxembourg* (1989), p. 76, n° 3; DIDIER, *Sculpture mosane 14^e s.* p. 16.

Reproductions

Frottis : ANVERS, R. Op de Beeck ; LONDRES, British Library (Fernand Lohest).